La LIBERTÉ

85 ans — Je le vis, je le lis

Vol. 85 n°20 • du 28 août au 3 septembre 1998 • SAINT-BONIFACE 88 ¢ + taxes

En avant la cabale!

Les Manitobains se rendront aux urnes le 28 octobre pour élire leurs nouveaux conseils municipaux. Mais déjà, les candidats commencent à manifester leurs intentions.

■ Page 3.

Citation de la semaine

«Dans le temps, il y avait la prière du matin et on devait porter des uniformes. Moi, j'aimais mieux ça.»

Rolande Melnic a la nostalgie du bon vieux temps. C'est une des raisons qui l'ont poussée à participer à l'organisation du 50e anniversaire de l'École des infirmières auxiliaires de Saint-Boniface.

■ Page 7.

Pine Falls revoit son avenir

Les Paper Kings de Pine Falls reviendront-ils dans la Ligue Hanover-Taché cet hiver. C'est ce que détermineront les rencontres des prochains jours.

■ Page 19.

C'est la rentrée!

Août 1994. La Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) amorçait dans l'enthousiasme la première rentrée de ses 4 500 élèves. Tout l'été, on s'était demandé si la jeune équipe administrative serait prête. Mais dans les 20 écoles, on en avait vu d'autres. Et le grand jour arrivé, c'est avec fierté qu'élèves, enseignants et parents entamèrent une année historique pour la communauté.

Cinq rentrées plus tard, plus de 4 500 élèves envahiront les écoles françaises à nouveau, le 1er septembre.

Qu'en est-il aujourd'hui des espoirs d'alors, des difficultés et des défis à venir? Avec son spécial sur la rentrée scolaire, *La Liberté* souligne cette semaine, entre autres, les premiers cinq ans de la DSFM, et aborde également des questions qui touchent la communication entre parents et enseignants et les défis qui se posent aux étudiants universitaires. ■ **Pages 21 à 28.**


photo: Carole Thibeault


photo: Anie Cloutier

Voici Olivier Labine, un francophone de l'autre côté de la frontière, qui a célébré avec d'autres Franco-Américains ses origines canadiennes-françaises. Portrait d'une communauté à la fois vivante et nostalgique. ■ **Page 12.**

La fin du suspense

Les neuf juges de la Cour suprême ont rapidement mis fin au suspense le 20 août en annonçant leur décision en ce qui concerne les droits du Québec à faire la sécession de façon unilatérale. La décision n'a fait ni gagnants ni perdants, mais la balle est revenue dans le camp des politiciens.

■ **Compte-rendu et analyses, pages 8 et 9.**

Enfin, une maison!

Pour 70 familles sinistrées lors des inondations du siècle, cette page n'est toujours pas tournée. Gérard Nollet de Saint-Adolphe s'attend à réintégrer enfin sa nouvelle demeure dans quelques semaines. Propos d'un sinistré endetté.

■ **Page 5.**

Tirage **en page 15.**

Le SOMMAIRE

Comment nous rejoindre?
Téléphone: 237-4823
Télécopieur: 231-1998
Sans frais: 1-800-523-3355
la_liberte@presse-ouest.mb.ca

Centenaire des Rédemptoristes au Manitoba

Au service des oubliés

À la fin de septembre, le père Réal Gingras quittera le Manitoba, marquant ainsi la fin d'un siècle de présence rédemptoriste au Manitoba français.

Anie CLOUTIER

Le père Réal Gingras dirige depuis trois ans le centre de pastorale du diocèse de Saint-Boniface. Dernier prêtre rédemptoriste au Manitoba français, il doit regagner à la fin de septembre la maison mère des Rédemptoristes à Sainte-Anne-de-Beaupré au Québec. Son départ met fin à 100 ans de présence rédemptoriste au Manitoba français.

Les premiers rédemptoristes se sont établis au Manitoba en 1898, rappelle Réal Gingras. «Ce sont des pères d'origine belge qui, répondant à l'appel de monseigneur Taché, ont fondé la paroisse française de Saint-Augustin à Brandon. Ils ont aussi fondé en 1906 un chapitre ukrainien de rite byzantin, qui est toujours actif.» En 1913, les Rédemptoristes ont quitté Brandon pour venir s'établir dans le vieux Saint-Vital. Mais mais leur séjour y aura été de courte durée puisqu'en 1916, ils quittent Saint-Vital et fondent le monastère de Sainte-Anne-des-Chênes.

«Ils rêvaient très grand, indique Réal Gingras. Le monastère de Sainte-Anne-des-Chênes a été construit pour accommoder neuf pères et une trentaine de juvénistes. Mais il n'y a jamais eu plus de dix personnes là. Le seul Franco-Manitobain devenu prêtre chez les Rédemptoristes est Alfred Desautels qui exerce présentement dans les Maritimes. Quand je suis arrivé en 1989, il n'y avait plus que six prêtres. Avec les années, on est passé à cinq, puis quatre, trois, deux, puis je me suis retrouvé tout seul. Mais cette solitude m'a permis de faire participer grandement les laïcs de la paroisse et d'appliquer pleinement les principes de Vatican II. Ce n'est pas un prêtre et un clocher qui font l'Église, mais des gens qui vivent l'Évangile. Bien sûr que le nombre de prêtres est à la baisse, mais comme disait mère Teresa: "Que veulent dirent les statistiques dans la foi lorsqu'on sait que Jésus a abandonné 99 justes pour retrouver un pécheur?"»

Ainsi, malgré leur nombre restreint, les Rédemptoristes ont participé à l'épanouissement du village de Sainte-Anne-des-Chênes. Ils ont notamment été impliqués dans la fondation de la Villa Youville et l'Hôpital de Sainte-Anne-des-Chênes. On leur doit aussi le pèlerinage du 26 juillet qui attirait de nombreuses foules avant d'être abandonné avec la fermeture du monastère en 1995.

Qui était Saint-Alphonse?

L'ordre des Rédemptoristes a été fondé en 1732 par Alphonse de Liguori. Né d'une famille noble et fortunée d'Italie, Alphonse de Liguori est aussi un enfant extrêmement doué. Ses parent, reconnaissant ses talents, lui offrent une éducation digne de ses aspirations. C'est ainsi qu'à 16 ans, Alphonse de Liguori reçoit le titre de docteur en droit civil et devient avocat, profession qu'il exercera avec brio pendant huit ans. En 1723 cependant, Alphonse de Liguori perd son premier procès, défaite qu'il attribue à la malhonnêteté de ses adversaires et qui provoque chez lui un certain dégoût pour sa profession et un changement de carrière. Le jeune homme opte dès lors pour une vie de prêtrise auprès des pauvres et des laissés pour compte.

On dénombre aujourd'hui près de 6 000 Rédemptoristes dans 78 pays. Le volet canadien-français de l'ordre se chiffre aujourd'hui à 115 membres. L'ordre compte aussi une branche féminine cloîtrée les rédemptoristines.

«Saint-Alphonse est, si vous voulez, le pendant religieux de Voltaire, fait remarquer Réal Gingras. Il était peintre, avocat, prédicateur, chanteur et musicien. D'ailleurs, une bonne partie des chants de Noël italiens ont été composés par Saint-Alphonse et ses écrits ont aidé à perfectionner l'italien moderne. C'était un visionnaire, un bonhomme très spécial comme on n'en voit pas beaucoup. Il a vécu à une époque où la morale était en très mauvaise posture et il a forgé son propre système moral.»

L'ordre des Rédemptoristes, continue le père Gingras, s'apparente à celui des Jésuites. «Saint-Alphonse voulait rejoindre le petit peuple et nous faisons aussi de la prédication auprès des abandonnés, des drogués et des prostitués. S'occuper des démunis, c'est au cœur de notre affaire.» Les Rédemptoristes administrent par exemple au Québec la Fraternité Saint-Alphonse, une maison d'accueil pour ex-alcooliques et ex-prostitués. Ils accueillent chaque année environ 1,4 million de pèlerins à Sainte-Anne-de-Beaupré au Québec et publient le magazine religieux La Revue Sainte-Anne, qui tire à 120 000 exemplaires.

«On pense que le message de Saint-Alphonse est encore d'actualité, indique le père Gingras. Mais si un jeune vient nous voir, il faut qu'on ait un projet à lui offrir.» Les Rédemptoristes tiendront des états généraux du 12 au 15 octobre à Cap Rouge près de Québec. Tous les prêtres en bonne santé et les laïcs intéressés sont invités à participer à ce processus de réflexion. Réal Gingras agira à titre de secrétaire de ces États généraux.

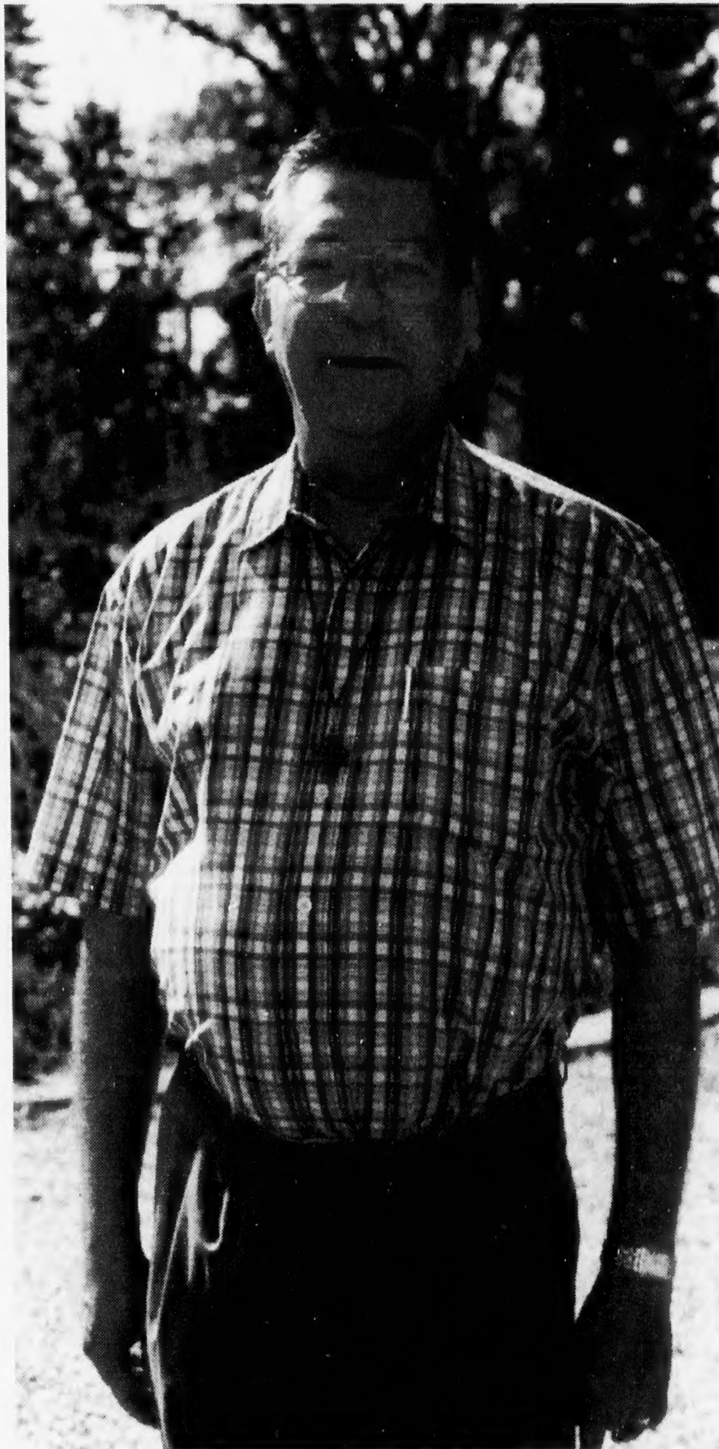


photo: Anie Cloutier

Réal Gingras, dernier prêtre Rédemptoriste au Manitoba français, a hâte de retrouver une vie communautaire.

Coup d'œil national



Vous avez des événements à signaler?
Composez le 237-4823 ou le 1-800-523-3355.

La LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Directrice et rédactrice en chef: **Sylviane LANTHIER** • Journalistes: **Anie CLOUTIER**, **Marc-Éric BOUCHARD**, **Pascal DUBÉ** et **Carole THIBEAULT** • Caricaturiste: **Cayouche (Réal BÉRARD)** • Bicolo: **Roxanne BOUCHARD, Sylviane LANTHIER, Stéphanie LÉGARÉ** et **Véronique TOGNERI** • Chef de la production et coordonnatrice de la publicité: **Véronique TOGNERI** • Secrétaire administrative: **Roxanne BOUCHARD** • Représentant publicitaire: **Marc-Éric BOUCHARD** • Développement de photos: **Hubert PANTEL**.

Les bureaux sont situés au **383, boulevard Provencher** et sont ouverts de **9 h à 17 h du lundi au vendredi** • Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4** • Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable • Téléphone: **(204) 237-4823** • Sans frais: **1-800-523-3355** • Télécopieur: **(204) 231-1998**.

L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %. • Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet: **http://www.presse-ouest.mb.ca** • Courrier électronique: **la_liberte@presse-ouest.mb.ca**

L'abonnement annuel: **Manitoba:** 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses) • **Ailleurs au Canada:** 32,10 $ (TPS incluse) • **États-Unis et outre-mer:** 125 $ • Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois • Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach**.

Envoi de Poste-publications-Enregistrement N° 07996.

ISSN 0845-0455





OPSCOM
Représentation nationale: 1-800-2OPSCOM (613) 241-5700



Fondation Donatien Frémont

ÉLECTIONS MUNICIPALES

De nouvelles règles du jeux

Il n'y a pas qu'à Winnipeg que l'on prépare les élections municipales. Alors que certains maires et préfets ont déjà annoncé leurs couleurs pour le prochain scrutin, d'autres réfléchissent encore.

Pascal DUBÉ

Il n'est plus nécessaire d'habiter une municipalité pour y être candidat aux élections et les termes seront de quatre ans au lieu de trois. Voilà les deux grands changements apportés à la loi électorale du Manitoba en prévision des élections qui se tiendront comme prévu, le quatrième mercredi du mois d'octobre, soit le 28 octobre.

«Les quelque 450 personnes choisies pour travailler aux bureaux de scrutin dans l'ensemble de la province ont tous reçu leur formation, affirme le responsable des élections municipales pour le gouvernement provincial, Roger Bouvier. Tous les citoyens canadiens âgés de 18 ans et plus, qui habitent une municipalité depuis au moins six mois ou encore qui y possèdent un terrain, peuvent se porter candidats aux élections.

«La nouvelle loi permet donc à une personne de devenir conseiller, maire ou préfet d'une localité sans avoir à y résider. L'autre grand changement, c'est la durée du mandat qui passe de trois ans à quatre ans.» La période de mise en candidatures pour les élections de l'automne se déroule du 30 septembre au 6 octobre.

Les personnes intéressées à se présenter aux élections municipales doivent remplir un formulaire et obtenir un nombre requis de signatures pour appuyer leur candidature. Le nombre varie selon la population de la localité. Le candidat doit recueillir les signatures d'un minimum de 1 % de la population et d'un maximum de 25 noms.

Dans nos municipalités

Votre maire ou préfet a-t-il l'intention de solliciter un autre mandat? *La Liberté* a sondé les intentions des élus en date de la fin d'août.

Municipalités:

- *Cartier:* le préfet, Joseph Legault, ne sollicite pas d'autre mandat.
- *Ellice:* le préfet, Georges Boucher, sollicite un autre mandat.
- *De Salaberry:* le préfet, Luc Catellier, sollicite un deuxième mandat.
- *Grey:* le préfet, Charles Scharien, n'a pu être rejoint.
- *La Broquerie:* le préfet, John Geisbruck, en poste depuis 1970, sollicite un autre mandat.
- *Lorne:* le préfet, Lorne Sierens, ne sollicite pas d'autre mandat.
- *Montcalm:* le préfet, Florent Beaudette, ne sollicite pas d'autre mandat.
- *Ritchot:* le préfet, Bob Stefaniuk, sollicite un autre mandat.
- *Saint-François-Xavier:* le préfet, Raymond Fleury, sollicite un autre mandat.
- *Saint-Laurent:* le préfet, Aimé Gauthier, ne sollicite pas d'autre mandat.
- *Sainte-Anne:* le préfet, Lee Guétré, sollicite un autre mandat.
- *Sainte-Rose-du-Lac:* le préfet, Dwight Hopfner, n'a pu être rejoint.
- *Taché:* le préfet, William Donaldchuk, sollicite un autre mandat.

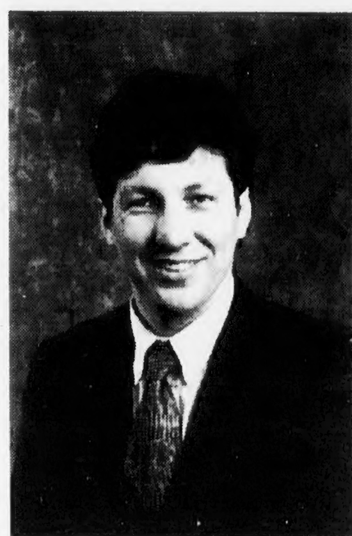
Villages:

- *Notre-Dame-de-Lourdes:* le maire, Yves Julien, sollicite un quatrième mandat.
- *Saint-Claude:* le maire, Don Chapman, indécis.
- *Saint-Lazare:* le maire, Martin Dupont, sollicite un troisième mandat.
- *Saint-Léon:* le président, Adrien Cailler, indécis, premier mandat.
- *Saint-Pierre-Jolys:* le maire, Lucien Croteau, remplace le maire pour l'instant, mais sollicite un autre mandat comme conseiller.
- *Sainte-Anne:* la mairesse, Julie Snyder, sollicite un deuxième mandat.
- *Sainte-Rose-du-Lac:* le maire, René Maillard, n'a pu être rejoint.
- *Somerset:* le maire, Georges Mabon, n'a pu être rejoint.

ÉLECTIONS WINNIPEG

Daniel Vandal remonte dans l'arène

Pascal DUBÉ



Archives La Liberté

Daniel Vandal sollicite un deuxième mandat comme conseiller de Saint-Boniface.

Daniel Vandal a déposé officiellement le 20 août son avis d'inscription comme candidat pour le siège de conseiller dans le quartier de Saint-Boniface. Le conseiller Vandal sollicitera donc un deuxième mandat à l'hôtel de ville de Winnipeg, lors des élections prévues le 28 octobre.

«Je crois avoir été attentif aux besoins des citoyens de Saint-Boniface et j'aimerais pouvoir continuer à leur donner du bon service, affirme Daniel Vandal. C'est un travail quotidien de répondre aux appels des citoyens et de combler leurs besoins. Je crois cependant qu'avec mon équipe, nous avons fait du bon travail.

«La Ville a notamment accepté une de mes recommandations en mettant en place des mesures plus incitatives pour la rénovation de vieilles maisons, indique-t-il. C'est une mesure dont les vieux quartiers comme Saint-Boniface ont besoin. Et nous travaillons toujours pour développer la Pointe Hébert et faire reconnaître le site Lagimodière comme site historique national.»

Daniel Vandal a déjà annoncé son appui au candidat à la mairie Glen Murray. Le conseiller municipal dans Fort Rouge et Peter Kaufman sont jusqu'ici les deux seuls candidats à s'être lancés dans la course à la succession de la mairesse Susan Thompson.

Éditorial

L'équilibre des forces

En politique, la bonne volonté est rarement suffisante pour arriver à des résultats. Plus un débat divise des adversaires en des camps fortement opposés, plus la polarisation est profonde, et plus la bonne volonté des acteurs politiques aura besoin d'un petit coup de pouce pour se métamorphoser en résultats concrets.

Le récent jugement de la Cour suprême sera-t-il le petit coup de pouce qui pourra amener les diverses composantes de ce pays à revoir les modalités du fédéralisme, tout en sachant préserver les éléments essentiels qui président à la définition même du Canada: soit la cohabitation de deux peuples aux langues et aux cultures différentes?



par Sylviane LANTHIER

En clarifiant le processus par lequel le Québec pourrait éventuellement devenir un pays souverain, la Cour suprême a-t-elle, ironiquement, rendu possible un dialogue plus fructueux entre ceux qui veulent discuter des conditions nécessaires au maintien de l'unité canadienne?

En répondant non aux deux questions qui leur étaient posées sur les droits à la sécession du Québec en regard de la constitution canadienne et du droit international, les juges n'ont surpris personne. Depuis le début du renvoi à la Cour suprême, les observateurs s'attendaient à une décision mitigée. On croyait que la Cour allait donner raison au fédéral quand il dit que la constitution ne permet pas au Québec de faire sécession de façon unilatérale. Mais on s'attendait aussi à ce que la décision de la Cour ne soit pas entièrement défavorable au Québec. La question était: comment la Cour allait-elle arriver à ménager la chèvre et le chou, sans s'immiscer dans un débat qui doit rester politique et sans attiser le feu?

Les juges ont tranché d'une façon judicieuse et intelligente, en rendant un jugement qui ouvre des portes plutôt que de seulement en fermer, et qu'on peut résumer ainsi: *Non, le Québec ne peut pas faire ce qu'il veut et il doit se plier à certaines règles du jeu... mais le Canada anglais aussi a des obligations face au Québec*. Les deux idées maîtresses de ce jugement sont articulées entre elles; on ne peut pas les prendre indépendamment. Bien sûr, c'est la première partie du verdict qui a satisfait le fédéral et le Canada anglais; et c'est la seconde partie qui a réjoui les nationalistes québécois. Mais chaque partie sait très bien que ce jugement est comme une médaille: on aura beau en présenter la face qu'on préfère, on ne peut nier la présence de l'envers.

Le mérite premier de ce jugement, ce n'est cependant pas qu'il ait "satisfait toutes les parties", c'est surtout qu'il pourrait réussir à mieux équilibrer les forces en présence en cas de négociations, qu'elles portent sur les conditions du départ du Québec ou au contraire, sur le renouvellement d'un fédéralisme qui inclurait le Québec.

En accordant une légitimité aussi claire à la démarche souverainiste du Québec, et en rappelant au Canada anglais ses propres responsabilités dans les déceptions trop nombreuses qui ont amené de plus en plus de Québécois à croire que la souveraineté devenait la seule solution envisageable pour l'avenir du Québec, la Cour suprême a servi une leçon aux politiciens de ce pays. Désormais, le Canada anglais ne peut plus faire fi de ses responsabilités vis-à-vis le Québec. Mais le Québec ne peut, non plus, procéder n'importe comment pour commettre l'irréparable.

En équilibrant les forces en présence, la Cour permet peut-être au débat de repartir sur un meilleur pied, du côté en tout cas de ceux et celles qui voudraient poursuivre avec bonne volonté une discussion sur les conditions nécessaires au maintien de l'unité nationale. Reste à savoir si la Cour, en fournissant à chacun des cartes maîtresses à glisser dans son jeu, a donné là le coup de pouce suffisant pour que l'éventuelle bonne volonté des uns et des autres nous redonne un pays uni.

...

... Ce qui ne veut pas dire pour autant que nos ennuis constitutionnels soient terminés. Loin de là! Si ce jugement a le mérite d'amener les politiciens à négocier, dans la mesure où le débat continuera à porter sur une éventuelle séparation du Québec, il se polarisera désormais sur la définition d'une "question claire et d'une majorité claire" en cas de référendum. Pour obtenir la révélation de tant de clarté, le chemin promet d'être long et tortueux! Si l'idée du fédéral est de parvenir à maintenir le Canada dans son intégrité, il reste à Jean Chrétien et à son équipe, ainsi qu'aux autres politiciens du Canada anglais, à trouver le moyen d'orienter le débat vers le maintien du Québec dans l'union canadienne, plutôt qu'en fonction de son départ. Et pour ça, il faudra que le Canada anglais soit prêt à offrir plus que Calgary...Encore une fois, la balle est dans le camp du Canada anglais.



À VOUS la parole

Les Sages ont parlés

Madame la rédactrice,

Enfin! L'opinion tant attendue! Les Sages se sont prononcés. Ils ont respecté les séparatistes et les fédéralistes québécois et québécoises. Cependant, la sécession du Québec n'est pas un simple divorce d'un couple, c'est le déchirement d'une nation, c'est reformuler l'histoire des deux peuples fondateurs du Canada moderne.

Mots clés des Sages: «Négocier». Quoi? Le référendum! La question d'indépendance! Les questions de réconciliation! Le traité de coopération économique, sociale, culturelle et politique avec un Québec indépendant! Soyez imaginatifs, politiciens, travailler et rénover vos stratégies, ont dit les Sages. «Majorité raisonnable» démocratrie à deux miroirs? Convaincre les séparatistes d'une majorité raisonnable!

C'est un débat politique d'une génération. Simplement, ils ont dit aux politiciens: «faites votre travail!» La question de «séparation» est politique et son cadre juridique est la Constitution canadienne.

Tayeb Meridji
Saint-Boniface
Le 24 août 1998

INONDATIONS

La beauté sort de notre poche!

Au début du mois d'août, 70 familles n'avaient pas encore réintégré leur demeure à la suite des inondations de 1997. Gérard Nollet de Saint-Adolphe raconte sa petite histoire.

Carole THIBEAULT

Victimes de l'inondation de 1997, Gérard Nollet et sa fille Yvonne font partie des quelque 70 familles de la vallée de la Rouge qui n'ont pas encore réintégré leur demeure. Grâce à son optimisme, ce contractuel de Centra Gas a réussi à traverser cette épreuve qui lui vaut une maison neuve mais aussi une montagne de dettes.

Si Gérard Nollet n'habite pas encore dans sa nouvelle résidence, c'est parce que les évaluateurs de l'Organisation des mesures d'urgence ont pris du temps à traité son cas l'an dernier. «Ma maison était en moins piteux état que d'autres, explique-t-il, alors ç'a pris plus de temps. Au début, ils (les évaluateurs) ne savaient pas s'ils allaient me donner de l'argent pour rénover ou bien pour reconstruire. Moi, je leur ai dit que j'aimais mieux mettre 60 000 $ sur une maison neuve plutôt que de rénover ma vieille.»

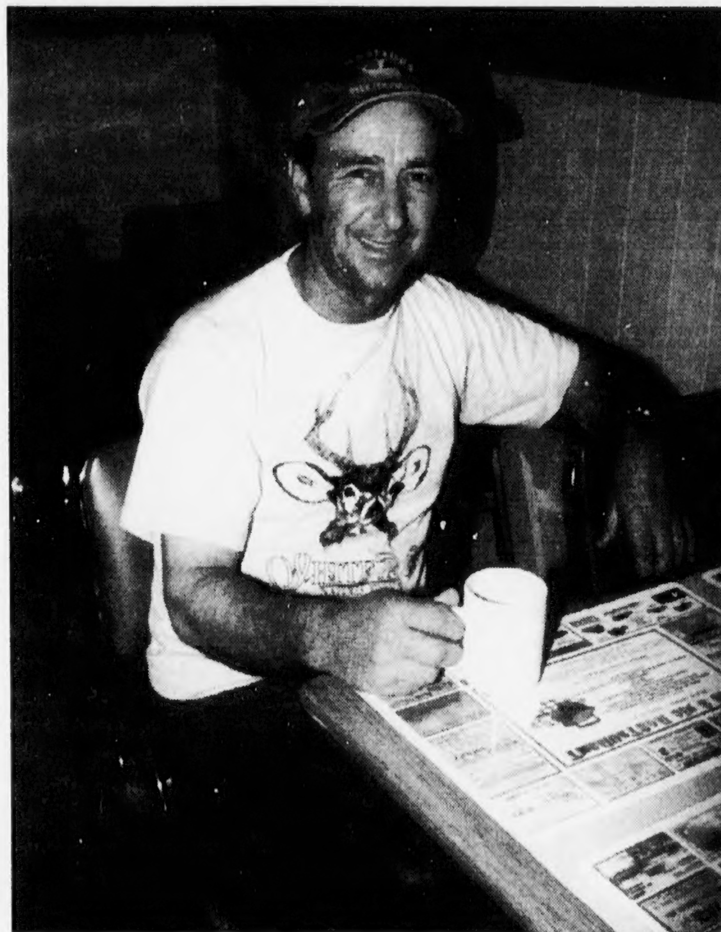


photo: Carole Thibeault

Gérard Nollet: «J'estime que ça va prendre au moins cinq ans avant de retrouver la vie que j'avais avant.»

N'ayant pas reçu d'avis du gouvernement, Gérard Nollet n'a pu entreprende de travaux avant le printemps dernier, mais encore une fois il a dû attendre que les contracteurs soient disponibles. «Nous avons coulé le ciment de ma nouvelle cave il y a trois semaines et j'espère pouvoir entrer dans ma maison (préfabriquée) d'ici deux semaines. Tout dépend de la disponibilité des déménageurs.»

Malgré les déboires de la dernière année, le résidant de Saint-Adolphe, qui vit sur le chemin St. Mary's, se considère tout de même chanceux. «Mon voisin nous a loué une petite maison qui se trouve juste en face de chez nous. Dans le fond, on aurait pu se ramasser à passer l'hiver dans une roulotte. En plus, en construisant plus tard, j'aurai peut-être moins de problèmes que d'autres ont connus.»

En tout, le gouvernement remettra à Gérard Nollet 62 000 $ pour démolir sa vieille maison et construire la nouvelle, 30 000 $ pour les dommages causés à son entreprise, et près de 20 000 $ pour les travaux de surélévation du du terrain. Mais cet argent n'est pas encore tout entré. De plus, ces sommes sont bien loin de compenser toutes les dépenses encourues pour remettre sa vie sur pied.

«Ça m'a coûté 36 000 $ juste pour couler ma cave, note-il. Ça n'est pas compris dans les sommes que je reçois. Et il y a mon garage qui a été inondé avec tous mes outils et mon équipement. Il faut que je coule une plaque de ciment et que je le déménage. Ça non plus, ça n'est pas inclus. On va avoir une bien belle maison mais la beauté sort de notre poche!»

Trop occupé à nettoyer sa propriété, à surélever son terrain, à honorer ses contrats pour Centra Gas et à poursuivre son travail de fermier qui lui apporte un revenu d'appoint, Gérard Nollet a réussi à apprivoiser sa situation et à l'accepter, autant que faire se peut. Et bien que tout son ménage ait disparu avec les eaux de la Rouge, que sa tirelire soit vide et que sa marge de crédit ne cesse de grimper, il a bon moral. «Ç'a pris du temps avant d'être capable de l'accepter, admet-il, mais le truc c'est de faire ça tranquillement. Maintenant, j'ai hâte d'être chez moi, dans mes affaires.»

ÉQUIPES D'INTERVENTION

Quand les problèmes s'empilent

Carole THIBEAULT

Mariages brisés, abus de drogue ou d'alcool, tentatives de suicide. L'inondation du siècle a eu des conséquences dépassant largement les pertes matérielles. Des équipes d'intervention (trauma team) ont sillonné la vallée pendant la dernière année pour redonner espoir aux sinistrés. Et au début du mois d'août, la Croix-Rouge annonçait, entre autres, un investissement supplémentaire de 55 000 $ pour poursuivre le counselling auprès de ceux qui en ont besoin.

«Il y a beaucoup de problèmes qui sont survenus après l'inondation et qui ont ajouté au stress des gens, explique la coordonnatrice de l'équipe d'intervention, France Hébert. Ce n'est pas facile quand tu n'as pas fini de régler un problème qu'un autre surgit. Par exemple, il y en a qui venaient juste de finir de rénover et ils ont dû déchirer les murs à cause de la moisissure; d'autres ont un terrain trop petit et ne peuvent pas construire de digue, alors ils ne peuvent pas se faire rembourser; d'autres n'ont pas été capables de réintégrer leur demeure avant l'hiver. Tout ça, c'est du gros stress pour les gens. Et en plus, il y a les incidents de la vie normale qui continuent: la mortalité ou la maladie.»

L'équipe d'intervention a déjà fonctionné avec 12 personnes mais a été réduite à six personnes cet été. Les 55 000 $ supplémentaires permettront de maintenir une agente en poste jusqu'en mars prochain. Ce mois-ci, 200 familles utilisaient encore leurs services. «On s'assure que les gens ont la bonne information, qu'ils comprennent bien les remboursements. On les aide aussi à planifier. Heureusement, il y a d'autres agences qui donnent aussi du counselling», précise France Hébert.

La contribution de la Croix-Rouge

• La contribution totale de la Croix-Rouge envers les sinistrés de l'inondation du siècle s'élève actuellement à 22,2 millions $.

• Un investissement de 3,75 millions $ a été annoncé au début du mois d'août pour aider les familles pris avec des problèmes de protection contre les inondations ou de moisissure.

• Environ 5 millions $ ont été investis dans les besoins d'urgence, tels la nourriture, les vêtements et le logement.

• 13 millions $ ont été déboursés pour aider les sinistrés à combler les coûts de rénovation et de reconstruction.

• 1 million $ a été versé pour soutenir des projets de développement communautaire.

CKSB

Plein les oreilles

Carole THIBEAULT

À *l'heure actuelle*, *Boulevard Détente* et *En Plaine après-midi*, ça vous dit quelque chose? Ce sont les nouvelles émissions radiophoniques qui viennent s'accrocher à la grille-horaire de CKSB pour la nouvelle saison. Ces émissions remplaceront *Ici midi*, *Chute libre* et *Mag Ouest* dès le 31 août et côtoieront les populaires *Radio-Réveil*, *Marché aux puces*, *Anglosong*, *Chansonnettes pour les petits* et les *Contes du monde*.

Cette nouvelle programmation, lancée en direct du Centre culturel franco-manitobain le 24 août, vient ainsi placer la diffusion locale à plus de 52 heures par semaine.

À l'heure actuelle, qui sera diffusé à compter du 28 septembre du lundi au vendredi de 11 h 30 à 13 h 30, compose certainement la plus grande nouveauté de la grille-horaire. Émission d'actualité, elle sera animée par Monique LaCoste et Jean-Pierre Allard et traitera des grands dossiers de l'heure tout en offrant une tribune téléphonique.

La deuxième grande nouveauté vient se greffer à l'émission *En Plaine après-midi*, animée par Yves Blouin et diffusée sur semaine à compter de 15 h. Il s'agit de la chronique *À ton âge*, composée de 40 capsules s'adressant aux personnes de 55 ans et plus. Née d'un partenariat entre Santé Canada et la Fédération de aînés franco-manitobains (FAFM), cette chronique traite de divers sujets tels la santé, les loisirs, le deuil et le travail.



photo: Carole Thibeault

Armand Guénette.

«On avait fait des tests l'année passée et ça avait été très bien reçu, indique le président de la FAFM, Armand Guénette. C'est une bonne chronique car il y a des aînés qui ne sont pas au courant qu'ils peuvent avoir de l'aide dans certains domaines.» La chronique produite au Manitoba sera également diffusée partout dans l'Ouest ainsi que dans les stations de Windsor en Ontario, de Sept-Îles au Québec, et de Charlottetown à l'Île-du-Prince-Édouard.

Les auditeurs se lèveront désormais le matin avec Vincent Dureault, nouvel animateur de *Radio-Réveil*. L'émission, dit-il, maintiendra sa tradition, offrant bulletins d'information, météo et musique tout en ajoutant une pointe d'humour.

Technicien à CKSB depuis plus de 20 ans, Marc Rémillard prend les commandes du *Marché aux puces*. Pour sa part, l'animateur Jean-Marc Ousset poursuit son travail à l'émission de fin de semaine maintenant appelée *Boulevard Détente*.

Enfin, Suzanne Kennelly continuera d'animer *Anglosong*, le samedi soir de 21 h à 23 h, seule émission manitobaine diffusée sur l'ensemble du réseau de Radio-Canada. Suzanne Kennelly poursuit aussi la réalisation de la série *Contes du monde*. Elle confie toutefois l'animation de *Chansonnettes pour les petits* à Éric Lalande.



Le temps des récoltes

WINNIPEG - Les récoltes dans le sud-ouest manitobain ont été ralenties par les conditions humides et les précipitations des derniers jours. Les moissons sont terminées à 90 % pour l'orge, 50 % pour le blé de printemps, 15 % pour le canola. Dans le nord-ouest, des fortes pluies ont couché certaines cultures. Les céréales sont à 40 % coupées et 20 % récoltées et le canola est coupé à 40 %. Dans la région centrale, les récoltes progressent bien avec 60 % du blé de printemps et 70 % de l'orge récoltés. Dans l'est, les récoltes sont terminées à 10 % pour les champs de canola plantés tôt ce printemps. La coupe vient tout juste de débuter pour le lin et le canola qui a dû être resemé. Enfin, dans Entre-les-Lacs, le soleil des derniers jours a permis aux agriculteurs de faire des progrès importants. L'orge est coupé à 85 % et récolté à 40 %, le blé est coupé à 65 % et récolté à 25 % et le canola est coupé à 75 % et récolté à 5 %.

Généreux les Canadiens?

OTTAWA (d'après APF) - Les Canadiens ont versé 4,5 milliards $ à des œuvres de charité en 1997, indique Statistique Canada. L'étude révèle que 78 % des Canadiens ont puisé dans leurs poches en 1997 et versé 239 $ en moyenne. Terre-Neuve enregistre le plus haut taux de donateurs avec 84 % et la Colombie-Britannique le plus bas avec 73 %. Le Manitoba se classe après les provinces de l'Atlantique et l'Ontario à 81 %. L'enquête montre aussi que le bénévolat est en hausse au Canada où 7,5 millions de personnes ont donné de leur temps en 1997. La Saskatchewan (47%), suivie par le Manitoba et l'Alberta (40 %) comptaient le taux le plus élevé de bénévoles. Le Québec ferme la marche avec 22 %.

Banque à part

OTTAWA (d'après APF) - Une étude du Conseil national du bien-être social révèle que plusieurs institutions banqcaires font preuve de discrimination envers les personnes assistées sociales. Sur 44 établissements, aucun n'acceptait d'encaisser les chèques de remboursement de TPS sans compte bancaire. Trois seulement consentaient à encaisser une chèque de bien-être social, mais refusaient d'ouvrir un compte-chèque. Deux seulement consentaient à ouvrir un compte pour le prestataire et aucun établissement de Vancouver ne voulait encaisser de chèques de bien-être social ni ouvrir de compte. Les responsables de l'enquête croient que tous les citoyens, et particulièrement les pauvres, ont droit à des services bancaires de qualité. Ils estiment que les caisses populaires offrent, dans la plupart des cas, de meilleurs services aux pauvres. Le Conseil suggère au gouvernement fédéral d'imposer un moratoire sur la fermeture des succursales dans les quartiers pauvres par les banques.

ÉCOLE DES INFIRMIÈRES AUXILIAIRES DE SAINT-BONIFACE

50 ans et 50 ans seulement

L'École des infimières auxiliaires de Saint-Boniface a fermé ses portes en février 1998.. Ses anciennes diplômées en profitent pour souligner le 50e anniversaire de l'institution.

Carole THIBEAULT

Dans les années 1960, Rolande Melnic fut la première infirmière auxiliaire à travailler à l'urgence de l'Hôpital Saint-Boniface ainsi qu'à la clinique Saint-Boniface. Diplômée en 1962, elle fait partie des milliers d'étudiantes qui ont passé par l'École des infirmières auxiliaires de Saint-Boniface qui a fermé ses portes en février dernier, soit 50 ans exactement après son ouverture en 1948.

Pour souligner cet anniversaire, le regroupement des anciennes prépare justement un grand rassemblement qui se déroulera du 25 au 27 septembre. (1) «90 anciennes ont participé quand nous avons célébré le 45e anniversaire, explique Rolande Melnic. Cette fois, on espère qu'on sera plus. Dans le fond, c'est peut-être la dernière fois qu'on se regroupe puisque l'école est maintenant fermée.»

L'École des infrmières auxiliaires de Saint-Boniface a été fondée en 1943 à Sainte-Rose-du-Lac. Les Sœurs Grises en ont pris la tutelle en 1946. Et c'est en 1948 que l'école a été rebaptisée. Cette même année, elle a été déménagée dans une grande maison de la rue Despins à Saint-Boniface. L'école a été logée à plusieurs endroit par la suite pour enfin être prise en charge en 1969 par l'Hôpital général Saint-Boniface et ainsi coexister avec l'École des infirmières sur la rue Taché. L'école a été fermée en février, le programme étant dorénavant offert le Collège communautaire Assiniboine.



photo: Carole Thibeault

Rolande Melnic participe à l'organisation des fêtes du 50e anniversaire de l'École des infirmières auxiliaires de Saint-Boniface.

«Je me rappelle que nous avions trois mois de théorie et neuf mois de pratique, raconte Irène Gendron, diplômée en 1955 et retraitée depuis janvier 1998. Les étudiantes étaient divisées en groupes et on faisait notre pratique à la Maison des Vieux (Centre Taché), au Sanatorium Saint-Vital (Centre Saint-Amant) et à l'Hôpital Sainte-Rose.»

Selon Rolande Melnic et Irène Gendron, le métier d'infirmière auxiliaire n'est plus tout à fait ce qu'il était. Les compressions budgétaires dans le système de la santé et l'élargissement des tâches sont autant de changements avec lesquels elles doivent composer. «Ce n'est plus comme avant, mentionne avec nostalgie Rolande Melnic, employée au Centre Taché. Avant, tu avais tes patients et tu en prenais soin. Mais avec les coupures, il n'y a plus assez de garde-malades sur les planchers. On n'a plus autant de contact avec les patients. Dans le temps, il y avait la prière du matin et on devait porter des uniformes. Moi, j'aimais mieux ça.»

Les deux infirmières auxiliaires sont donc impatientes de voir arriver la fin de semaine des retrouvailles, les 25, 26 et 27 septembre. Le tout débutera par un vin et fromage le 25, au Centre Taché. Un souper sera servi le 26, suivi d'une soirée sociale. Une messe suivie d'un brunch sera au menu, le 27. (1)

«C'était important qu'on ait une messe, souligne Rolande Melnic. Par exemple, les finissantes de mon année n'ont jamais eu de messe pour souligner leur graduation, alors on va le faire toute ensemblem=.»

(1) Les billets sont de 25 $ pour participer à tous les événements de la fin de semaine ou encore 15 $ pour le souper du samedi soir. Prière de réserver à l'avance auprès de Rolande Melnic au 237-9177 ou encore Audrey Veitch au 253-1992.

Avis de la Cour suprême

Les grandes lignes du jugement

Yves LUSIGNAN

Le Québec n'a pas le droit de se séparer unilatéralement du Canada en vertu de la Constitution, ni selon le droit international. Toutefois, un vote clair sur une question claire en faveur de la sécession du Québec obligerait les gouvernements provinciaux et le fédéral à s'asseoir à la table des négociations.

Dans un avis unanime présenté le 20 août, la Cour suprême du Canada reconnaît au peuple du Québec le droit de rejeter l'ordre constitutionnel existant par le biais d'un référendum, qui n'aurait cependant aucun effet juridique direct et ne pourrait à lui seul permettre de réaliser une sécession unilatérale. La Cour évite d'ailleurs de dire comment la sécession pourrait être réalisée de façon légale et constitutionnelle.

«Le rejet clairement exprimé par le peuple du Québec de l'ordre constitutionnel existant conférerait légitimité aux revendications sécessionnistes, et imposerait aux autres provinces et au gouvernement fédéral l'obligation de prendre en considération et de respecter cette expression de la volonté démocratique en engageant des négociations et en les poursuivant en conformité avec les principes constitutionnels sous-jacents», lit-on dans le jugement. Au nombre des principes constitutionnels, la Cour suprême fait une place importante aux droits des minorités.

«L'ordre constitutionnel canadien existant, lit-on, ne pourrait demeurer indifférent devant l'expression claire d'une majorité claire de Québécois de leur désir de ne plus faire partie du Canada». Par ailleurs, les droits des autres provinces et du fédéral, écrivent les juges, «ne peuvent retirer au gouvernement du Québec le droit de chercher à réaliser la sécession» tant et aussi longtemps que le Québec respecte le droit des autres.

La Cour dit d'ailleurs que le Québec pourrait gagner une reconnaissance internationale si les provinces et le fédéral refusaient de négocier une entente : «Un Québec qui auraient négocié dans le respect des principes et valeurs constitutionnels face à l'intransigeance injustifiée d'autres participants au niveau fédéral ou provincial aurait probablement plus de chances d'être reconnu...»

La Cour suprême refuse de dire quel type de majorité lors d'un référendum serait suffisante pour enclencher un processus de négociation sur la sécession du Québec du reste du Canada. Elle précise toutefois que la «majorité claire» auquel elle fait référence est d'ordre «qualitatif».

«Pour être considérés comme l'expression de la volonté démocratique, les résultats d'un référendum doivent être dénués de toute ambiguïté en ce qui concerne tant la question posée que l'appui reçu». Il reviendra aux politiciens de déterminer en quoi consiste «une majorité claire en réponse à une question claire».

Les négociations suite à un référendum gagnant «seraient difficiles», avertit la Cour suprême, et les négociateurs devraient envisager «la possibilité d'une sécession, sans qu'il y ait toutefois de droit absolu à la sécession».

Chose certaine: il ne faudrait pas demander à la Cour suprême de jouer le rôle d'arbitre lors de ces négociations. «Il incombe plutôt aux représentants élus de s'acquitter de leurs obligations constitutionnelles d'une façon concrète que, en dernière analyse, seuls leurs électeurs et eux-mêmes sont en mesure d'évaluer».

Pour ce qui est de faire sécession en vertu du droit international, la Cour suprême est d'avis que cela ne peut s'appliquer que dans le cas des anciennes colonies, des peuples opprimés, des peuples soumis à une occupation étrangère ou dans le cas où un groupe se voit refuser un accès réel au gouvernement pour assurer son développement politique, économique, social et culturel, toutes circonstances exceptionnelles qui ne s'appliquent pas au Québec.

Chrétien, Filmon, Bouchard

Un jugement, trois interprétations

Yves LUSIGNAN et Pascal DUBÉ

L'avis de la Cour suprême a été accueilli avec satisfaction par les fédéralistes comme par les souverainistes québécois. Comment tout ce monde y trouve-t-il son compte? Voici comment Jean Chrétien, Lucien Bouchard et Gary Filmon ont réagi au jugement.

Qualifiant l'avis de «victoire pour tous les Canadiens», le premier ministre du Canada, Jean Chrétien a relevé que la Cour suprême venait de retirer aux souverainistes l'un de leur principal argument. Une déclaration unilatérale d'indépendance ne peut s'appuyer sur le droit international, a-t-il souligné, estimant que l'avis «enterre l'un des principaux mythes que les partisans de la séparation ont tenté de créer au fil des ans».

La Cour, souligne-t-il, a reconnu que les autres provinces avaient des droits à faire respecter lors des discussions entourant la sécession du Québec, tout comme les minorités.

Plus important encore, le premier ministre note que la Cour suprême insiste sur l'importance de poser une question sans ambiguïté: «Pour qu'un référendum ait une quelconque légitimité, la question doit être claire. Et par claire, la Cour suprême ne veut pas dire une question sur une vague notion de partenariat comme la question gagnante de 1995» insiste Jean Chrétien.

La Cour, remarque-t-il, parle «d'une majorité élargie» et non pas d'une majorité simple pour que les résultats d'une question référendaire sur la sécession puissent être légitimes.

«À partir de maintenant, lance Jean Chrétien, notre tâche consiste à faire en sorte qu'il n'y ait plus de référendum sur le démantèlement du Canada. Au mieux, nous devons canaliser toutes nos énergies à bâtir un Canada où les Québécois et les Québécoises puissent se concentrer, à titre de participants à part entière, sur les possibilités immenses que leur offrent le Canada».



Jean Chrétien.



Archives La Liberté

Gary Filmon.

Du côté du Québec

Le premier ministre du Québec, Lucien Bouchard, a lui aussi accueilli avec satisfaction le jugement de la Cour suprême.

Même s'il dit ne pas reconnaître la portée juridique de l'avis, Lucien Bouchard affirme que, «à elle seule, l'obligation faite au Canada de négocier avec le Québec dissipe l'incertitude que faisait peser dans l'esprit de beaucoup de Québécois le refus de négocier des fédéralistes. Les Québécois se trouvent aujourd'hui rassurés: leur oui forcera le Canada à négocier. Les juges fédéraux ont ainsi mis fin à l'argument le plus fallacieux et peut-être le plus efficace du camp fédéraliste».

L'obligation de négocier qui est maintenant faite aux provinces et au fédéral, représente ainsi «un avantage considérable au projet souverainiste» et l'une des fameuses «conditions gagnantes» qui devront être réunies avant la tenue d'un troisième référendum, indique Lucien Bouchard. «Si les conditions gagnantes continuent de s'accumuler il y aura un autre référendum. Et je pense bien qu'il va y en avoir un!»

Et au Manitoba

Le Manitoba et la Saskatchewan avaient été les deux seules provinces à intervenir en cour pour faire valoir leur point de vue sur le renvoi. Le premier ministre manitobain, Gary Filmon, n'a pas mis beaucoup de temps à réagir à la présentation de l'avis de la Cour.

Accueillant favorablement la décision de la Cour suprême, Gary Filmon a souligné qu'elle donnait un cadre légal que devra suivre le Québec s'il veut faire sécession. Il ne sera pas aussi facile de déclarer la sécession du Québec que les gens du parti québécois le laissaient croire, a-t-il afirmé.

«Nous ne pouvons pas retenir le Québec contre sa volonté, indique Gary Filmon, mais ce ne sera pas à lui seul de déterminer les règles du jeu. Je crois que le reste du Canada a son mot à dire pour s'assurer que la question soit claire et pour déterminer ce que sera une majorité claire. Je crois qu'à long terme, l'avis de la Cour suprême pourra aider à bâtir un pays plus fort et uni.»

LA FIN DU PLAN B?

Ni gagnants, ni perdants

En rendant son avis sur le renvoi relatif à la sécession du Québec, la Cour suprême du Canada n'a fait ni gagnants, ni perdants. Mais les Canadiens sont-ils plus avancés? La Liberté a demandé à des observateurs d'ici de donner leur avis.

Pascal DUBÉ

À la Société franco-manitobaine (SFM), on se réjouit du contenu de l'avis. Le responsable des dossiers politiques et juridiques à la SFM, Raynald Rémillard, croit que la décision est la meilleure possible dans les circonstances. À ses yeux, la Cour suprême a rendu une décision bien équilibrée en réponse à une question complexe, et cette décision devrait éviter de surchauffer le climat politique au Québec.

«Le dépôt de l'avis vient mettre un terme au "plan B", estime-t-il. On ne peut construire un pays uni en passant par les tribunaux. Les acteurs politiques se doivent maintenant d'être créatifs et de proposer des solutions de rechange pour renouveler le fédéralisme. Revenons au "plan A", à l'Entente de Calgary avec les droits des minorités comme toile de fonds.»

Pour sa part, le politicologue Raymond Hébert croit que le pays a fait un pas en avant grâce à cet avis de la Cour suprême. Mais si l'avis vient éclairer des questions relatives à la procédure qui suivrait un "oui" à un référendum, «nous sommes, dit-il, encore loin d'avoir un pays stable et uni.

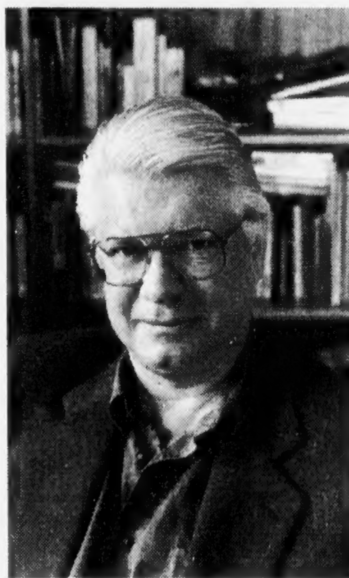
«Déjà, les discussions ont débuté à savoir qui devrait décider du libellé de la question et de la définition d'une majorité claire, indique Raymond Hébert. L'ancien ministre libéral sous le gouvernement de Robert Bourassa, Claude Ryan, a proposé que le libellé de la question soit soumis à un vote des deux-tiers de l'Assemblée nationale du Québec. Alors que Lucien Bouchard affirme qu'une majorité de 50 % plus un suffirait pour faire la sécession, les politiciens du reste du pays semblent être unanimes pour dire qu'il faudra plus qu'une majorité simple.

«L'avis apporte des éléments nouveaux, souligne Raymond Hébert. La sécession du Québec est maintenant possible selon la Cour, à la condition de respecter certaines règles. La Constitution était muette à ce sujet. Les grandes lignes de la procédure à suivre sont également dressées dans l'avis. On sait qu'en cas d'un oui à un référendum, il y aura des négociations et toutes les parties auront leur mot à dire.»

Mais le premier ministre du Québec, Lucien Bouchard, a déjà déclaré qu'il ne se sentait pas lié par cet avis de la Cour. Selon lui, c'est encore à l'Assemblée nationale du Québec de déterminer le libellé d'une question référendaire et de déterminer qu'elle majorité serait nécessaire.

«La Cour suprême a rendu un avis consultatif qui n'a aucune valeur contraignante au point de vue juridique, confirme le juriste Guy Jourdain. Un avis a une valeur de persuasion importante, mais cela a plus de répercussions politiques que juridiques. La Cour suprême a d'ailleurs pris bien soin d'indiquer que c'est maintenant aux acteurs politiques de s'entendre pour déterminer ce qu'est une question claire, une majorité claire et quel serait le contenu des négociations.»


Guy Jourdain.


Archives La Liberté
Raymond Hébert.

Si la Cour suprême n'a pas indiqué de pourcentage minimum ou encore des sujets à débattre, c'est probablement que les neuf juges ont été incapables d'en venir à un consensus sur ces questions, estime Guy Jourdain.

«Je crois aussi que la Cour a rendu une décision équilibrée. Elle aurait pu décidé de jouer le jeu du fédéral et de s'en tenir à la Constitution et au plan légal. Mais la Cour a fait ses devoirs, tant en reconnaissant la légitimité du projet souverainiste qu'en interprétant le droit international.»

Guy Jourdain croit également que le dépôt de l'avis devrait permettre un débat plus serein au pays. «Dans la plus pure tradition britannique, explique-t-il, les Canadiens anglais ont toujours eu tendance à ne pas remettre en question les décisions constitutionnelles du plus haut tribunal du pays. On peut donc s'attendre, croit-il, à ce que cet avis ait pour conséquence de modifier l'attitude de certains anglophones envers les souverainistes du Québec.»

MINORITÉS FRANCOPHONES

Un jugement qui va loin

Yves LUSIGNAN et Pascal DUBÉ

«C'est un jugement qui va très loin», estime le président de la Fédération des communautés francophones et acadiennes (FCFA), Gino Leblanc, qui a accueilli très favorablement l'avis de la Cour suprême, qui a pour effet inattendu de donner des munitions aux minorités francophones du pays.

La Cour suprême estime en effet que les droits des minorités représentent l'un des quatre principes fondamentaux sur lesquels la Constitution du Canada repose depuis 1867. «Les négociations, lit-on dans l'avis de la Cour, devraient traiter des intérêts des autres provinces, du gouvernement fédéral, du Québec et, en fait, des droits de tous les Canadiens à l'intérieur et à l'extérieur du Québec, et plus particulièrement des droits des minorités. Il va sans dire que de telles négociations ne seraient pas aisées.»

Les neuf juges de la Cour suprême rappellent ainsi que plusieurs dispositions constitutionnelles protègent spécifiquement des droits linguistiques, religieux et scolaires de minorités. La protection des droits des minorités religieuses en matière d'éducation, ajoutent les juges, «avaient été une considération majeure dans les négociations qui ont mené à la Confédération». La Cour suprême élève ainsi les droits des minorités au rang de «principe distinct qui sous-tend notre ordre constitutionnel», au même titre que la démocratie, le fédéralisme, le constitutionnalisme et la primauté du droit.

«Ça nous a un peu surpris», admet Gino Leblanc, qui ne s'attendait pas à ce que le plus haut tribunal du pays élève au rang de principe fondamental les droits des minorités. Il est d'ailleurs prêt à qualifier «d'historique» la portée du jugement pour les minorités francophones.

Pour Gino Leblanc, ce jugement confirme les prétentions de la FCFA, qui maintient depuis longtemps que les minorités francophones doivent être à la table des négociations lors du débat constitutionnel.

C'est une opinion que partage la Société franco-manitobaine (SFM), comme l'explique le conseiller politique Raynald Rémillard. «Pour nous, dit-il, les nombreuses références aux droits linguistiques des minorités viennent confirmer nos droits comme Franco-Manitobains et cela devrait servir de toile de fond pour bâtir un meilleur pays. À la limite, même les négociations advenant la sécession du Québec pourraient forcer tous les intervenants à renégocier le fédéralisme.»

Gens

Albert Thévenot, missionnaire

Marie CHOISELAT

collaboration spéciale

Lors du 25e Chapitre Général de la Société des Missionnaires d'Afrique (Pères Blancs) qui a eu lieu à Rome en mai-juin dernier, le père Albert Thévenot a été élu membre du conseil général.

Celui-ci est composé du Supérieur Général le révérend Père François Richard (Français) et les assistants sont André Simonart (Belge), Richard Nnyombi (Ougandais), Albert Thévenot (Canadien) et Benito Undurraga (Espagnol).

Les Missionnaires d'Afrique ont encore plus de 200 membres et travaillent dans 25 pays africains. Ils ont réaffermi leur engagement à témoigner de la Bonne Nouvelle auprès du monde africain, à le vivre en solidarité avec les pauvres et les marginalisés et de continuer de dialoguer avec les autres religions chrétiennes traditionnelles et avec les Musulmans.



Albert Thévenot.

Albert a œuvré en Tanzanie (Afrique de l'Est) comme professeur du Petit Séminaire de Katoki (1973–1976), comme vicaire de la Brousse de Bushangaro (1980–1982), comme directeur du centre des étudiants à Tabora (1983–1985). Il revint au Manitoba pour faire l'animation vocationnelle et missionnaire dans tout l'Ouest canadien (1986–1992).

Il retourna en Tanzanie pour être curé de la paroisse de Kaluia (Tabora) (1992–1996). De Dar-es-Salaam il a visité ses confrères et leurs missions (1996–1998) comme assistant régional. Élu membre du Chapitre, il fut ensuite élu un des assistants du Supérieur Général.

Albert est une personne joviale dont la joie est contagieuse, et qui continuera à être le témoin de la Bonne Nouvelle.

PORTRAIT D'ENTREPRENEURE

La bonne cuisine de Nadia Hamian

Vous préparez un mariage, une fête ou tout autre événement spécial et vous voulez offrir quelque chose d'autre que les traditionnelles sandwichs? Nadia Hamian a peut-être la solution.

Pascal DUBÉ

Baklava, Kataïfi, choux à la crème et crêpes françaises, voila quelques-unes des spécialités qu'offre Nadia Hamian. Depuis un an, Sweets and Savories prépare des pâtisseries traditionnelles du Moyen-Orient et de la cuisine française, des recettes originales, faibles en gras et en sucre.

Arrivee au Canada en 1965, Nadia Hamian est originaire de l'Armenie où elle a appris a cuisiner les mets traditionnels des pays arabes. Elle a aussi demeure a Beyrouth, au Liban, ou elle a eu la chance de côtoyer plusieurs chefs cuisiniers français. Arrivee à Winnipeg il y a 12 ans, c'est par l'entremise du reseau Pluri-elles et du Conseil de developpement economique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM) qu'elle a creé sa petite entreprise il y a un an.

«J'aimerais m'associer a des services de traiteurs qui voudraient ajouter quelques mets différents à leur table, déclare Nadia Hamian. J'ai pu compter sur les services d'un conseiller pour développer mon plan d'affaires. En ajoutant la cuisine française aux mets traditionnels arabes, je suis en mesure d'offrir plus de variété. Ce que je fais devrait intéresser les gens qui ont voyagé et déjà goûté ces mets.

«J'aime faire des choses différentes, explique Nadia Hamian. La cuisine arménienne diffère un peu de celle de la Grece. De plus, j'ai mis au point mes propres recettes qui contiennent peu de sucre et de gras. Ça permet de manger plus d'un morceau et de goûter a plusieurs mets avant d'être trop plein! Pour moi, la cuisine est un peu comme une forme d'expression artistique. J'aime beaucoup prendre le temps de preparer des tables de mets avec des couleurs differentes et plusieurs varietés de mets.»

Sauf quelques exceptions, Nadia Hamian dit ne pas avoir trop de difficultes à se procurer les ingredients necessaires pour sa cuisine. On peut generalement trouver les pâtes filo et l'eau d'oranger par exemple dans les grands magasins a rayon. Le plus difficile pour Nadia Hamian qui travaille de la cuisine de sa maison, c'est de developper un marche pour ses produits.

«Il faut du temps pour préparer les ingrédients et faire des mets de qualité, indique-t-elle. Comme je n'ai pas de comptoir ou de boutique pour faire goûter et vendre mes produits, je dois me fier au bouche-à-oreille pour faire connaître mes pâtisseries. Je prépare un goûter pour un vernissage organisé par l'Alliance française le 25 septembre. C'est une bonne façon pour moi de faire connaître mes services.»



photo: Pascal Dube

Mère au foyer, Nadia Hamian a passé beaucoup de temps à consulter des livres de recettes et à perfectionner sa cuisine.

SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE

Un revirement satisfaisant

Carole THIBEAULT

Nommé président de l'Assemblee des aînés francophones du Canada en juin, le Franco-Manitobain René Toupin est d'avis que le gouvernement fédéral a pris la bonne décision en annulant son projet de réforme de la Sécurité de la vieillesse. Les femmes surtout bénéficieront de ce revirement annoncé par le ministre des Finances, Paul Martin, a la fin du mois de juillet.

Voyant l'avènement de changements démographiques importants, principalement causés par le vieillissement des Baby boomers, le gouvernement canadien a amorcé en 1995 une revue de ses programmes de Régime de pensions du Canada, de la Sécurité de la vieillesse et du Supplément de revenu garanti. L'une des plus grandes conséquences de cette restructuration a été l'augmentation des cotisations des travailleurs au Régime de pension du Canada.

En ce qui concerne la Sécurité de la vieillesse et le Supplément de revenu garanti, Paul Martin indique que les perspectives économiques du pays se sont grandement améliorées en trois ans, permettant ainsi d'éviter la réforme. «C'est certainement vrai, convient René Toupin, mais je crois que les restructurations ont plutôt été annulées à cause des pressions politiques de la part des groupes d'aînés et des provinces qui allaient subir les contrecoups.»



Archives La Liberté

René Toupin.

Les modifications prévues au programme de la Sécurité de la vieillesse proposaient en effet que le montant des prestations soit établi selon les revenus familiaux plutôt qu'individuels. «Selon nous, c'était de la discrimination envers les femmes, explique celui qui siège aussi au sein de la Fédération des aînés franco-manitobains. Ça les assujettissait au revenu des hommes. Il faut que les prestations soient etablies selon les capacites d'un individu a subvenir a ses besoins, et non pas sur les liens du mariage.»

Présentement, le programme de la Securite de la vieillesse offre un montant mensuel égal pour tous les Canadiens admissibles (1), qui se chiffre actuellement à 408,78 $. Le Supplément de revenu garanti vient ajouter à cette somme pour les aînés à revenu modiques.

L'Assemblée des aînés francophones a donc envoyé une lettre au ministre Martin, le félicitant de son initiative. «Mais nous avons pris la peine de souligner qu'il faut quand même résoudre le problème des personnes à revenu modique et nous avons offert au gouvernement de le conseiller si jamais il décide de traiter la question. Il faut quand même y voir. Si le gouvernement ne consulte pas avant d'émettre son projet, politiquement, il va manquer quelque chose.»

(1) À l'exception des immigrants ou des Canadiens vivant à l'étranger qui voient leurs prestations diminuées.

Au pays des Franco-Américains

Red Lake Falls au Minnesota tenait les 21, 22 et 23 août son Chautauqua & French Festival, une occasion en or pour les descendants de Canadiens français de redécouvrir leur histoire et leur culture.

Anie CLOUTIER

«J'ai bien essayé d'enseigner le français à mes enfants, confie Olivier Labine. Mais quand je leur disais: "Passe moi le pain", ils me regardaient avec de grands yeux étonnés et demandaient: "What does that mean Dad?" Moi, j'étais fatigué de ma journée de travail. Je n'avais pas envie de commencer à leur donner un cours de français. C'était juste plus facile de dire: "Never mind. Just pass me the bread".»

Comme les millions de descendants canadiens-français établis aux États-Unis à la fin du siecle dernier, Olivier Labine ne parle plus que très rarement la langue de ses ancêtres. Pourtant, raconte-t-il, «quand j'étais jeune, tout le monde parlait français par ici. Les vieux se parlaient français entre eux et de 1879 à 1916, notre église catholique romaine était la seule du coin. Notre curé faisait tous ses sermons en français et les confessions aussi!»

Si les sept enfants d'Olivier Labine n'ont plus de français que le nom, ils conservent cependant de leur père une certaine fierté face à leur héritage. «Je suis fier de mes racines, lance Olivier Labine et un de mes fils est très intéressé par l'histoire. Mes ancêtres étaient des Guildry, des Acadiens déportés en 1755. Leur bateau était en tellement mauvais état qu'ils ne se sont pas rendus jusqu'en Louisiane mais ont atterri à Boston. De là, ils ont regagné le Québec et en 1879, plusieurs générations plus tard, on quitté le village de Joliette pour le Minnesota. J'ai visité la terre de mon arrière-grand-père au Québec, un tout petit lopin de terre pour une famille pleine de garçons. Ils n'avaient pas le choix de partir. C'était ça ou crever de faim.»

Ellamae Desrosiers écoute avec attention le récit d'Olivier Labine. Car cette histoire, c'est aussi un peu la sienne. Passionnée de généalogie, Ellamae Desrosiers a retracé ses ancêtres jusqu'aux premiers temps de la Nouvelle-France, avec Antoine Desrosiers débarqué au Nouveau monde en 1638.



photo: Anie Cloutier

Pour Olivier Labine, ici en compagnie de Mary et Ellamae Desrosiers, le Chautauqua & French Festival de Red Lake Falls était l'occasion de reprendre contact avec ses racines canadiennes-françaises.

«Mes parents parlaient encore français, raconte Ellamae Desrosiers. Et je ne savais même pas parler anglais quand j'ai commencé l'école. Je me souviendrai toujours de la râclée que j'ai reçue pour avoir répondu en français au professeur. À l'époque, ce n'était pas bien vu de parler français. Les autres enfants riaient de nous et nous appelaient les frogs. On a quand même réussi à garder certaines de nos coutumes. Mais aujourd'hui, je réalise que j'aurais dû cultiver ma langue.»

Mais le français n'est peut-être pas tout à fait mort aux États-Unis, où la génération montante redécouvre ses racines. «Pour moi, le français, c'était la langue que parlait papa et maman quand ils ne voulaient pas que les enfants entendent, lance la fille d'Ellamae, Mary Desrosiers. Quand je suis partie pour l'université, la seule chose que mon père m'a dit, c'est: "Ma fille, je veux que tu apprennes le français". Quand j'ai finalement réussi à intégrer le cours dans mon horaire, j'ai trouvé la conjugaison très difficile et je me suis dit: "Mon Dieu, mais pourquoi mes parents ne m'ont-ils pas enseigné ça quand j'étais jeune?" Et puis, dernièrement, je me suis impliquée avec l'Association des Français du nord (AFRAN). Avec ma mère, on a fait des costumes pour une pièce de théâtre. Le seul livre qu'on avait sur les costumes d'époque était en français. Eh bien, avec moi qui pouvais lire les mots, sans les comprendre, ma mère qui les comprenait mais ne les lisait pas et un bon dictionnaire, on a fini par se débrouiller!»

Née à Rouen en France, Janine Lecomte a épousé un soldat américain et l'a suivi aux États-Unis en 1947. Mère de cinq enfants, Janine Lecomte n'a réussi à transmettre sa langue qu'à une de ses filles. Très impliquée au sein de l'AFRAN, elle a longtemps enseigné le français et remarque un certain enthousiasme montant des jeunes pour cette langue. «Ils veulent apprendre la langue, indique Janine Lecomte. Ils trouvent la langue belle. On est tellement près du Canada, on écoute la radio française et Saint-Boniface est un véritable point de ralliement pour nous. Ça serait terrible de ne plus parler français.»

L'avenir des Franco-Américains, c'est aussi les nouveaux immigrés, de France surtout, mais aussi de Belgique, de Suisse ou d'Afrique.

Béatrice Collard, originaire de Toulouse en France, réside aux États-Unis depuis 20 ans. Mariée à un Américain, elle a réussi à transmettre sa langue et sa culture a ses deux enfants maintenant âgés de 17 et 14 ans. «Il faut faire un effort pour garder contact avec ses racines, c'est bien sûr, indique-t-elle. Ça commence dans le foyer en parlant français toujours avec les enfants. Mais il faut aussi les exposer aux coutumes, aux livres et aux films français. Chaque fois que je retourne en France, je ramène des kilos de livres et de cassettes et chez nous, on fait notre propre pain, nos croissants et notre confiture de tomates. Ces choses sont importantes pour nous. On a gardé le meilleur des deux mondes. On célèbre l'Halloween et la Fête des rois et ça ne fait qu'enrichir les enfants.»

La Liberté LOISIRS

Cahier culturel et sportif.

TRACES ET TERRITOIRES

Rencontre avec la culture acadienne

Rien de mieux pour connaître quelqu'un que d'aller le rencontrer. C'est ce qu'a fait Hélène LaRoche du Nouveau-Brunswick qui s'est rendu au Manitoba pour y rencontrer quelques-uns de nos artistes.

Pascal DUBÉ

Le Centre culturel franco-manitobain (CCFM) présente jusqu'au 27 septembre l'exposition d'œuvres acadiennes Traces et Territoires. Une vingtaine d'artistes acadiens de générations et d'influences diverses y présentent leurs réflexions sur l'identité acadienne. Cette exposition s'inscrit dans le cadre d'un programme d'échange pour stimuler la création artistique.

Traces et Territoires fait ainsi suite à la présentation en juillet dernier d'une série d'œuvres d'artistes du Manitoba et de la Saskatchewan à la Galerie Sans Nom de Moncton, au Nouveau-Brunswick. Le programme d'échange a débuté ses activités il y a trois ans et est parrainé par la Fédération culturelle canadienne-française. L'Acadie a déjà reçu des expositions provenant de la Louisiane et de l'Ontario.

«L'art est le reflet de ce qu'on est et de ce qu'on a à dire, lance la coordonnatrice des échanges à l'Association acadienne des artistes professionnels du Nouveau-Brunswick, Hélène LaRoche. Dans cette perspective, on a intérêt à promouvoir les échanges pour stimuler l'expression artistique de la culture canadienne française. C'est en venant ici et en rencontrant les artistes locaux, en connaissant leur environnement et leur milieu de travail que je comprends mieux leurs œuvres.

«L'exposition Traces et Territoires n'est qu'un petit échantillon de tout ce qui est produit en Acadie, affirme Hélène LaRoche. Mais les gens vont quand même pouvoir retrouver les éléments caractéristiques de la culture acadienne. Le mélange des générations et des influences montre l'évolution de la culture acadienne, toujours dans les couleurs traditionnelles, comme celles de la mer par exemple.»

Au cours de son passage de quatre jours au Manitoba, l'artiste acadienne a eu la chance de rencontrer des artistes manitobains tels Marcel Gosselin et Réal Bérard et a visité Saint-Boniface. Elle a tôt fait de souligner l'intégration de l'architecture du vieux quartier et des églises dans le paysage manitobain.

Hélène LaRoche et la Galerie Sans Nom travaillent à l'élaboration d'un symposium international de sculpture pour 1999. Le projet d'envergure coïnciderait avec la tenue du Sommet de la francophonie prévue pour septembre 1999 à Moncton.



photo: Pascal Dubé

Angèle Cormier, une des artistes exposées.

«Nous voulons inviter des artistes de tous les pays francophones à venir produire à Moncton, explique Hélène LaRoche. Pendant une douzaine de jours, les personnes choisies sculpteront leurs œuvres en direct. Nous espérons accueillir entre six et huit artistes canadiens à cette occasion.»

Les responsables de l'exposition voulaient profiter de son vernissage pour procéder au lancement du magazine éloïzes. En raison de délais, la revue artistique ne sera disponible que plus tard cet l'automne. Conçu en conjonction avec l'exposition, ce numéro spécial du périodique présente une sélection d'œuvres d'auteurs et d'artistes visuels du Manitoba et de la Saskatchewan. L'exposition Traces et Territoires sera également présentée au Centre français de Régina à la fin octobre.

CHANTONS ENSEMBLE

Les aînés unissent leurs voix

Carole THIBEAULT

«Quand j'ai débuté comme coordonnateur du Conseil pour les aînés de Boni-Vital, lance Donald James, j'ai visité la plupart des foyers pour personnes âgées et je me suis rendu compte que les aînés aimaient beaucoup chanter. Alors je me suis dit pourquoi ne pas organiser un événement où ils pourraient chanter tous ensemble.»

C'est ainsi que tous les aînés de Saint-Boniface et Saint-Vital sont invités à prendre part, le 9 septembre, à la toute première édition de *Chantons ensemble pour les aînés*. Le terrain de soccer du parc Saint-Vital sera transformé pour l'occasion en grande aire de pique-nique où plus de 500 personnes sont attendues, représentant une soixantaine de groupes d'âge d'or et de foyers du quartier.

«Il y a aura une scène où différents groupes artistiques d'aînés feront des présentations, ajoute Donald James. L'idée de base, c'est vraiment que tout le monde puisse participer. Mais nous avons besoin d'artistes pour partir le bal. Ce sera une vraie fête.»

L'événement bilingue accueillera entre autres la chorale francophone Partage de bonheur. Les Dawson Trail Cloggers, l'équipe Sugar 'n Spice, le Natural's Seniors Band et la Chorale des aînés de Winnipeg seront aussi de la partie.

Présenté sous la forme d'un pique-nique, *Chantons ensemble pour les aînés* offrira des hot dogs et des rafraîchissements. Il est possible d'amener son goûter si désiré. La fête sera aussi agrémentée d'un encan silencieux, de clowns et de voitures anciennes. Les participants sont priés d'amener leur chaise de parterre.

À noter: l'entrée est gratuite. Des autobus feront la navette entre le parc et les différents foyers de Saint-Boniface et Saint-Vital.

Le Babillard

LA BROQUERIE

Il y aura un ***souper paroissial le dimanche 13 septembre*** de 16 h à 19 h 30 à l'aréna de La Broquerie. Prix: 8 $ pour les personnes âgées de 13 ans et plus, 3 $ pour les cinq à douze ans et gratuit pour les quatre ans et moins. Renseignements: Jeannine Brindle au 42405448.

LA ROCHELLE

La Corporation de développement communautaire Chaboillé lance son projet Corridor du Patrimoine (Projet de revitalisation de Rues principales) le dimanche 13 septembre à La Rochelle de 14 h à 16 h. Un goûter sera servi. Shelley au 433-7593 ou Johanne au 347-5038.

SAINT-MALO

Les 4, 5 et 6 septembre, le ***Festival de Saint-Malo***. Au programme: tournois de balle, activités pour enfants, déjeuner aux crêpes et groupes invités (Kanicosa le samedi à 14 h et Boogie Nights Band le dimanche à 20 h). Renseignements: Marc Marion au 347-5514.

SAINTE-ANNE

Les ***Journées Chemin Dawson*** se tiennent à Sainte-Anne du 4 au 7 septembre. Renseignements: Denis Lévesque au 422-9963.

EN VILLE

Les ***Mini Franco-Fun*** de Saint-Vital sont à la recherche de mamans qui voudraient participer les mardis matin à des activités en français avec leurs enfants d'âge préscolaire. Renseignements: Michelle au 231-2261 ou Ginette au 256-8387.

Le 25 septembre à compter de 11 h, ne manquez pas l'***ouverture officielle du Centre du patrimoine***. Les présentations des dignitaires seront suivies par le transfert officiel des archives du diocèse de Saint-Boniface et de CKSB et une visite des nouveaux locaux de la Société historique. RSVP.

Le Lieu historique national de la Maison-Riel (300, chemin River) organise une ***fête champêtre et épluchette de blé d'Inde*** le dimanche 6 septembre de 13 h à 17 h. Au programme: musique traditionnelle avec le groupe Patty et les harmonies, démonstrations d'artisanat et activités pour enfants (257-1783).

Collecte annuelle de fournitures scolaires. Les dons de crayons, stylos, marqueurs, ciseaux, papier, carnets, règles, reliures et dictionnaires peuvent être déposés dans tous les magasins Canadian Tire, au Shopper's Drug Mart du Centre Saint-Vital, au 360, rue Main et au bureau de circonscription de Ronald Duhamel.

N'oubliez pas! Le ***Gala du Homard*** du Cercle Molière aura lieu le 19 septembre au Centre des congrès (233-8053).

55 ANS ET PLUS

Vous avez un talent, un métier, vous êtes à la retraite et vous aimeriez faire profiter de votre expérience la communauté des 55 ans et plus? ***Le Centre de ressources communautaire (233-ALLÔ) est à la recherche de bénévoles*** pour assurer divers services (transport, accompagnement, services financiers...). Renseignements: Joëlle Boisvert au 233-2556 ou 1-800-665-4443.

Les aînés des quartiers Saint-Vital et Saint-Boniface vous invitent au Parc Saint-Vital le mercredi 9 septembre pour assister à leur première rencontre de chants en groupe. Baptisée ***Chantons ensemble***, cette fête communautaire débutera à 11 h et se terminera à 14 h (255-2061).

PASTORALE

Ne manquez pas la ***Journée des aînés à la Villa Maria*** le jeudi 10 septembre de 9 h 30 à 18 h en compagnie de monseigneur Antoine Hacault. Coût: 30 $ (inclus la chambre et le repas). Inscriptions: 269-2114.

L'***École catholique d'évangélisation*** offre dès septembre un programme de formation aux adultes (en français) axé sur le style de vie communautaire (347-5396).

AVIS DE RECHERCHE

La Société franco-manitobaine sollicite présentement les ***candidatures pour les prix Riel*** qui seront décernés le 24 octobre suivant l'AGA de l'organisme. Date limite de mise en candidature: 30 septembre (233-4915 ou 1-800-665-4443).

Habitations partagées Manitoba propose de jumeler des personnes âgées autonomes et propriétaires d'une maison à de jeunes adultes responsables qui se cherchent un loyer à prix modique en échange de menus travaux. Renseignements: Thérèse Gagnon au 235-2111.

L'Alliance française organise un ***voyage en Louisiane*** cet automne. Coût: 1 830 $. Limite fixée à 20 personnes. Renseignements: Nelly Sadoun au 477-1515.

RENCONTRES ET RÉUNIONS

La ***Société de sclérose en plaque*** tiendra une rencontre d'information pour les francophones atteints de cette maladie le mardi 22 septembre de 19 h à 21 h au 141, avenue Bannatyne (Gerry au 943-9595 ou Jocelyne au 254-1344).

Sélection recueillie par Anie CLOUTIER

Vous voulez faire la promotion d'un thé-rencontre, d'une vente bric-à-brac, d'une fête communautaire, d'une réunion annuelle ou de tout autre événement communautaire? C'est facile! Vous n'avez qu'à nous télécopier l'information au 204 231-1998 **avant 17 h le lundi précédant la date de parution** *en précisant «pour le Babillard».*

ALLIANCE FRANÇAISE

Une rentrée remarquée

Anie CLOUTIER

Des expositions, de la musique et du cinéma de haut calibre, voilà les ingrédients de la programmation culturelle de l'Alliance française cette année.

La rentrée culturelle à l'Alliance débute en grand avec une exposition d'aquarelles de Réal Bérard. L'exposition, intitulée *Aux quatre vents*, sera en montre à compter du 25 septembre (vernissage à 18 h 30 au 934, ave Corydon) et se poursuivra jusqu'au 25 octobre.

C'est la seconde fois en peu de temps que l'artiste franco-manitobain Réal Bérard est présenté à l'Alliance qui avait en effet monté *Cayouche en France* en 1996. «On aime bien débuter l'année avec un artiste local, explique la directrice Nelly Sadoun. Et puis, avec Réal Bérard, on sait que la salle va être pleine ce qui est stimulant en début de saison!»

Christiane Vieille est la seconde artiste à exposer à la galerie de l'Alliance. Ses gravures, livres illustrés et monotypes seront en montre du 29 octobre au 15 novembre. Le vernissage est prévu pour le 29 octobre à 18 h.

Côté littéraire, l'Alliance prendra part au Festival international des auteurs de Winnipeg, qui se tient du 13 au 18 octobre, en accueillant la conteuse et auteure-jeunesse Muriel Bloch ainsi que l'auteure de "best sellers" Régine Desforges dont la présence reste à confirmer.

Les amateurs de cinéma français seront aussi servis. Les 1er et 2 novembre à la Cinémathèque, l'Alliance française présentera Le Cinéma français à Cannes, une série de 6 films qui ont marqué les 50 ans du Festival de Cannes. Les cinéphiles retrouveront avec plaisir sur grand écran *Les 400 Coups*, *Un Homme et une femme*, *Les Choses de la vie*, *Le Dossier 51*, *Un Dimanche à la campagne* et *Thérèse*.

Côté musique, l'Alliance française s'associe cette année au Coup de cœur francophone qui présente Dominique A. au Centre culturel franco-manitobain le 10 novembre. «Cet auteur-compositeur fait partie de la jeune génération de chansonniers français, fait remarquer Nelly Sadoun. Il privilégie les chansons à textes mais son rythme se rapproche à l'occasion du rock.»

Enfin, l'Alliance revient cette année avec la seconde édition du Gala de l'Alliance. Cette activité de financement aura lieu à l'hôtel Fort Garry le 19 novembre à compter de 18 h 30. «Nous voulons faire de cet événement une tradition, souligne Nelly Sadoun. Nous avons attiré 110 personnes l'an dernier et pourrons accueillir 250 personnes cette année. Une nouveauté: la célébration du Beaujolais nouveau qui n'est pas le meilleur vin du monde mais qui est toujours cause de célébrations chez nous. Nous avons aussi invité un orchestre de la Nouvelle-Orléans le *Olivier Bou Trio*, dont le chanteur principal est français.» À noter que le concert sera retransmis en direct par CKSB. Les billets, au coût de 70 $, sont en vente aux bureaux de l'Alliance: 477-1515.

Tirage

Courez la chance de gagner une paire de billets pour la présentation de ***Les Boys*** à l'affiche de la Cinémathèque de Winnipeg jusqu'au 3 septembre. Vous n'avez qu'à nous appeler le lundi 31 août entre 13 h et 14 h au 237-4823 ou 1 (800) 523-3355.

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

Au Mârdi Jazz le 1er septembre: ***Swing Manouche***. Au Foyer les 3 et 4 septembre: ***Blues Benders***. 20 h 30 au CCFM (233-8972).

Groundswell présente Music in the Wild le vendredi 11 septembre à 20 h au centre Fort Whyte.

La chorale sud-africaine ***The Drakensberg Boy's Choir*** sera à Winnipeg le 17 septembre à 19 h 30 dans l'église Westminster United. Billets: 20 $ (942-6037).

Ne manquez pas ***Robert Lebel*** en spectacle à la cathédrale de Saint-Boniface le dimanche 13 septembre à 19 h. Billets: 10 $ (347-5396).

CINÉMA

À la Cinémathèque (100, rue Arthur) ne manquez pas ***Les Boys*** de Louis Saia du 29 août au 3 septembre à 19 h 30. Également à l'affiche: ***American Job*** de Chris Smith du 28 août au 3 septembre à 21 h 30; ***Clockwatchers*** de Jill Sprecher du 4 au 10 septembre à 19 h 30 suivi de ***The Secret Adventures of Tom Thumb*** de The BolexBrothers à 21 h 30 (925-3457).

PLANÉTARIUM

Le planétarium de Winnipeg présente ***Skywatch, Live Family Presentation: More Than Meets The Eye*** le dimanche 30 août à 19 h 30. Coût: 3,99$ adulte et 2,99 $ jeunes et âge d'or (956-2830 ou 943-3139).

DANSE

Mondetta Stage présente ***Ruth Cansfield*** le samedi 12 septembre à 20 h, salle Eckhardt-Gramatté de l'Université de Winnipeg (786-9000).

Le 29 août de 13 h à 16 h 30, les amateurs de danse ont rendez-vous sous l'auvent de la Fourche pour une démonstration de mambo, de rhumba, de foxtrot et de swing offerte par la ***Manitoba Dance Student's Association***.

EXPOSITION

La galerie du CCFM présente ***Échange Acadie***, œuvres d'artistes francophones de l'Acadie et de l'Ouest canadien à l'affiche jusqu'au 27 septembre.

Jusqu'au 12 septembre, ***The Rogues Gallery & Coffeehouse*** (432, avenue Assiniboine) vous fait découvrir les œuvres de Peter Heijmans (775-9211).

Le ***Musée de l'homme et de la nature*** est à la recherche de guides bénévoles pour son programme scolaire. Une formation sera offerte (988-0633).

PLEIN AIR

Le Lieu historique national de ***Lower Fort Garry*** présente une reconstitution historique fondée sur les dossiers judiciaires de 1850, jusqu'au 30 août à 14h (534-3678).

CONFÉRENCE

L'Université du Manitoba présente un ***symposium sur l'artiste Frederick Philip Grove (Felix Paul Greve)*** mort il y a 50 ans. L'événement se tiendra du 30 septembre au 2 octobre à l'hôtel Ramada-Malborough. Les conférenciers invités sont: Carol Shields, Robert Kroetsch, Ed Schreyer ainsi que Leonard et Mary Grove.

Sélection recueillie par Anie CLOUTIER

CHARLINE CHEVALIER

Travailler avec les fleurs

On trouve toujours le temps de faire ce qu'on aime. Mère de quatre garçons et aide-infirmière à temps partiel, Charline Chevalier trouve toujours le temps pour faire de l'artisanat.

Pascal DUBÉ

Depuis qu'elle est toute petite, Charline Chevalier a toujours aimé bricoler, surtout avec les fleurs. Un an après avoir vendu sa boutique de fleurs à Notre-Dame-de-Lourdes, elle n'a pas arrêté de faire des bouquets, mais ils se présentent sous une autre forme aujourd'hui. Pour accompagner ses travaux d'artisanat, elle décore ses articles avec des fleurs séchées.

Rien n'échappe à l'attention de Charline Chevalier. Loin des regards indiscrets et des tracas de la ville, elle coud, rafistole et décore des centaines de petites pièces d'artisanat. Avec l'arrivée de l'automne, la saison des articles de Noël est sur le point de débuter.

«AChaque année, la période des Fêtes est définitivement le temps de l'année où j'ai le plus de demandes pour des articles, affirme Charline Chevalier. On se prépare aussi longtemps à l'avance pour être prêts. Je fais beaucoup de choses avec ma mère qui fait de la broderie. Moi, j'aime mieux la couture, tricoter et la fabrication de petits objets d'artisanat que je décore avec des fleurs.

«J'ai toujours aimé bricoler, confie-t-elle. Depuis que je suis toute petite, je fais des montages, des bouquets et je tente de reproduire des choses que je vois et que je trouve belles. Quand j'avais ma boutique de fleurs à Notre-Dame-de-Lourdes, je n'avais pas autant de temps pour l'artisanat. En plus, je devais voyager de Mariapolis à Notre-Dame-de-Lourdes à tous les jours. C'était trop et j'ai décidé de vendre. Je m'ennuie cependant du travail avec les fleurs naturelles.»



photo: Pascal Dube

Charline Chevalier débute sa saison d'exposition à Carberry le 29 septembre.

Pour Charline Chevalier, il ne s'agit que d'un passe-temps. Mais un passe-temps qui prend beaucoup de temps puisqu'elle enseigne l'artisanat à quelques groupes de Notre-Dame-de-Lourdes et de Saint-Léon.

«L'artisanat change toujours selon les produits que l'on utilise et la mode, explique Charline Chevalier. Les couleurs changent d'année en année. Il faut que je sois au courant quand vient le temps de préparer les bas de Noël. Mais ça ne me dérange pas parce que c'est quelque chose que j'aime faire.»

C'EST L'ÉTÉ

par Anie Cloutier

Dans tous mes États

Il nous est tous arrivé, à un moment ou un autre, de porter un jugement sur le monde qui nous entoure. Je ne parle pas d'un préjugé racial ou religieux, hautement répréhensible, non, mais de petites convictions personnelles qui nous rassurent sur notre situation et colorent la conversation, du genre: elle est si niaise qu'elle pourrait se teindre en blonde!

Dans mon cas, par exemple, c'est l'Américain, hamburger à la bouche et pistolet au poing, qui représente le comble de la médiocrité, de l'ignorance et du puritanisme. L'Amérique n'est-elle pas le pays des présidents assassinés, des journaux à sensation, de l'esclavagisme institutionalisé, des procès télévisés, de la liposuction, du Ku Klux Klan et de *Dumb and Dummer*?

Mais les préjugés sont faits pour être ébranlés. Et les miens ont subi une secousse sismique de 7.6 à l'échelle de Richter lorsque j'ai eu l'occasion de me rendre au Chautauqua & French Festival tenu à Red Lake Falls au Minnesota les 21, 22 et 23 août.

Le cadre, petit parc boisé traversé par une rivière, était idyllique, la population accueillante et la programmation intelligente. Pas une seule arme automatique, pas un papier graisseux en vue, mais une attention aux détails, un goût raffiné et un admirable sens de l'organisation qui cadrait si mal avec mon opinion de nos voisins du sud, que j'en suis venue à me demander si nous avions pris un mauvais tournant quelque part.

Mais non! Pas de doute possible. Les routes fraîchement pavées, les maisons proprettes, le gazon digne des plus beaux terrains de golf et les drapeaux étoilés flottant à chaque pignon en faisaient foi: nous étions bel et bien *aux-z-États*.

Se pourrait-il que le pays des journaux à potins, du plus haut taux de mortalité infantile des pays industrialisés et des guettos new-yorkais cache aussi un certain savoir-vivre?

Sur le site du festival, des pots de grès, tournés par une artisane de l'endroit et remplis de fleurs sauvages, donnent une élégance aux tables de pique-nique; la pièce de théâtre à caractère historique, écrite et jouée par des bénévoles, se révèle à la fois instructive et divertissante; ici et là, sous les tentes blanches se cachent savons artisanaux, poterie, bijoux et bouquets de fleurs séchées.

Quel rafraîchissement que de participer à une fête foraine qui aspire à quelque chose de sophistiqué et de fin; qui fait appel à l'intelligence plutôt que de s'adresser au plus petit dénominateur commun.

L'Amérique, dirait-on, a les défauts de ses qualités qui sont grandes. Pays de contrastes qui a été fondé sur de nobles idéaux humanitaires, elle se complait néanmoins trop souvent dans la médiocrité. Mais au détour d'une route de campagne du Minnesota, le visiteur entrevoit l'Amérique telle qu'elle est également: pays de refuge et de possibilités.

DÉJÀ VU dans La LIBERTÉ

La popularité de Cayouche



Dans *La Liberté*, édition du 12 août 1988, on pouvait lire: «Le joual avait de la compagnie l'autre soir au Centre culturel franco-manitobain. Neil Gaudry, député libéral de Saint-Boniface; Fernand Vermette, président de Presse-Ouest Ltée, la société éditrice du journal; Lucien Chaput, directeur adjoint de *La Liberté*; Alfred Monnin, juge en chef de la Cour d'appel du Manitoba; Réal Bérard, père spirituel de Cayouche et Bernard Bocquel, directeur et rédacteur en chef de *La Liberté*.»

Recette

Boulettes de poulet Apollo

Ingrédients:

1 lb (500 g) de poulet haché
1 œuf
1/2 tasse (125 mL) de chapelure
1 c. à thé (5 mL) de sel
1/2 c. à thé (2 mL) chacun, poivre, origan séché, paprika
1/4 c. à thé (1 mL) de pelure de citron râpé
1 gousse d'ail émincée

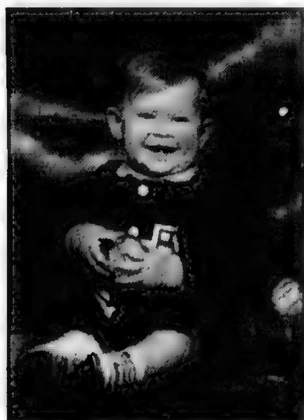
Sauce:

1 tasse (250 mL) de yogourt
2 c. à table (30 mL) de mayonnaise
2 c. à table (30 mL) de persil frais haché
1/2 c. à thé (2 mL) de sel
2 gousses d'ail émincées
4 pains pita
2 tasses (500 mL) de laitue coupée en lanières

- Mélanger les 9 premiers ingrédients. Pétrir en 4 boulettes plates d'environ 10 cm (4 po) de diamètre et de 2 cm (3/4 po) d'épaisseur. Faire griller sur un barbecue à chaleur moyenne/chaude pendant 4 minutes ou jusqu'à ce qu'elles soient bien cuites.
- Pour la sauce, mélanger le yogourt avec la mayonnaise, le persil, le sel et l'ail.
- Pour déguster faire une pochette avec le pain pita. Y insérer une boulette nappée de sauce et garnir de laitue.

Pour 4 personnes.

T'es parent avec qui, toi?



Salut tout le monde!

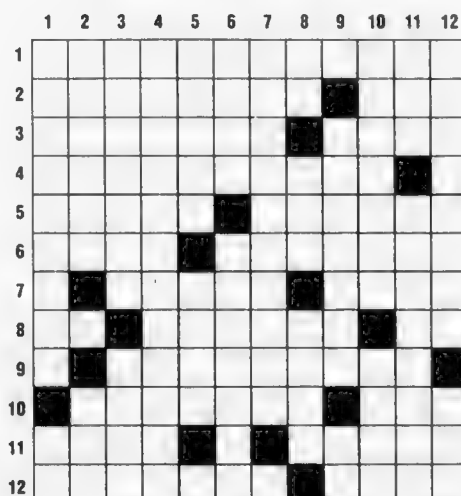
Je m'appelle Mario Joël Bérard et j'ai eu 1 an le 19 juin. On m'a surnommé «Super Mario» après mon accouchement difficile.

Ma mère est Jo-Anne Hochman et mon meilleur ami s'appelle Julien qui est aussi mon grand frère. Mon père est Maurice Bérard.

Mes grands-parents sont Corinne et Marcel Fenez et j'aimerais les remercier pour tout leur amour, aide et appui pendant cette année remplie de défis.
J'aimerais aussi remercier tous les autres qui sont venus nous aider d'une façon ou d'une autre. Ma marraine et mon parrain sont Janet et David Hochman de Saint-Malo.
J'adore la musique et je garde le rythme avec tout mon corps.
Maman me dit que je suis son rayon de soleil.
On m'adore, je peux vous le dire sans rougir!

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 14



HORIZONTALEMENT

1. Action de faire revenir des biens dans leur pays d'origine.
2. Rendant un peu ivre. – Qui est sans mélange.
3. Couvrant la femelle, en parlant d'un oiseau. – Partie latérale du nez.
4. Personne qui effectue un échange de biens.
5. Mât d'un navire. – Unité de longueur (pl.).
6. Amalgame d'étain. – Tire de l'oubli.
7. Sultan ottoman (1512-1520). – Viscère.
8. Conduit. – Personne qui effectue le mirage des œufs. – Se suivent.
9. Dénombrent.
10. Anaconda. – Prénom masculin.
11. Disposé. – Idiot, lourdaud.
12. Présenter le phénomène de ressuage. – Venues au monde.

VERTICALEMENT

1. Susceptible d'accueillir telle impression. – Une lettre les sépare.
2. Blessa, défigura. – Période.
3. Présentais un défaut. – Artères.
4. Ténacités, obstinations.
5. Homme d'armes. – Femelle d'un chien de chasse.
6. Suite de personnes sur une même ligne. – Qui va droit au but.
7. Très profondément.
8. Conjonction. – Terme de tennis. – Éculée.
9. Consterné. – Doublée.
10. Enlève les pierres de. – Partie centrale de la Terre.
11. Pas un. – Grosse mouche.
12. Nattent. – Commencés à exister.

RÉPONSES DU N° 13

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	D	E	C	A	C	H	E	T	E	R	■	W
2	A	P	A	C	H	E	S	■	T	E	M	A
3	R	A	C	H	I	S	■	R	A	V	I	T
4	A	C	H	E	M	I	N	E	M	E	N	T
5	I	T	E	■	E	T	A	G	E	R	E	■
6	S	E	R	E	R	E	S	■	S	E	R	S
7	E	■	E	M	E	R	I	S	■	E	V	A
8	■	A	N	I	S	E	T	T	E	■	A	G
9	E	N	T	E	■	N	O	U	I	L	L	E
10	S	T	■	T	E	T	R	A	D	E	■	S
11	S	A	U	T	S	■	T	R	E	V	E	S
12	E	N	T	E	T	E	■	T	R	I	N	E

Abonnez-vous et devenez la famille chanceuse du 85e!

Célébrez notre 85e anniversaire avec nous. Abonnez-vous ou réabonnez-vous avant le 31 décembre 1998 et courez la chance de gagner un grand prix familial ou encore un des 20 Bérard qui seront tirés le 5 janvier 1999.*

La LIBERTÉ 85 ans
Je le vis, je le lis

Notre grand prix : un ensemble-cadeaux qui permettra à la famille gagnante de participer à toutes sortes d'activités en 1999.
La famille chanceuse du 85e gagnera :

un abonnement familial d'un an au **Sportex**
un abonnement familial d'un an à un **mini-centre CRÉE**
un abonnement familial d'un an au **Club La Vérendrye**
un abonnement familial d'un an au **Marais Oak Hammock**
un abonnement familial d'un an au **Centre Fort Whyte**
un abonnement familial d'un an à **l'Alliance française**
un abonnement familial d'un an à **Envol 91**.
un abonnement d'un an au ***Journal des jeunes***
un laisser-passer familial du **Festival du Voyageur**
pour le festival de 1999
des montres pour les membres de la famille,
gracieuseté de **À Point Promotion**
un certificat-cadeau d'une valeur de 100 $
de **l'agence de voyages Ultra D'Eschambault**
Deux t-shirts (enfants) et deux casquettes (adultes)
du **Conseil jeunesse provincial**
une ronde de golf gratuite pour la famille,
ainsi que 25 % de rabais au restaurant le même jour,
de la part du **Parcours de golf La Vérendrye**
des coupons-rabais du **Club de golf de la Rivière-aux-Rats**
un exemplaire de tous les livres à paraître en 1999
de la part des **Éditions du Blé**
une copie de tous les livres à paraître en 1999
de la part des **Éditions des Plaines**
deux films gratuits au festival **Cinémental**
un abonnement familial d'un an au **Musée de l'Homme et de la Nature**

Vingt autres personnes pourront gagner
une œuvre **signée Réal Berard!**

Depuis 1913, les francophones du Manitoba se reconnaissent dans La Liberté, le compagnon indispensable pour être au courant de ce qui se passe chez nous.

Faites comme des milliers de fidèles abonnés: recevez La Liberté à la maison.

Toutes les personnes qui s'abonnent, se réabonnent ou abonnent quelqu'un d'autre entre le 10 avril et le 31 décembre 1998 sont admissibles à ce tirage.

Oui je m'abonne dès aujourd'hui!

Et en vous faisant parvenir mon abonnement au plus tard le 31 décembre 1998, je suis admissible au grand tirage.

Nom: ____________________ Prénom: ____________
Adresse: ______________________________
Ville: ________________ Province: ____________
Code postal: ______________ Téléphone: ____________
Je choisis de payer par:
Visa: ________________ MasterCard: ____________
(inscrire le numero de votre carte et la date d'expiration)

Chèque ou mandat poste: *(libellez votre cheque ou mandat de poste à l'ordre de La Liberté)*
C.P. 190, 383, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

Manitoba: 28,50 $ Ailleurs au Canada: 32,10 $ Aux É.-U. et outre-mer: 125 $

Je veux abonner un.e ami.e

Et en vous faisant parvenir ce coupon avant le 31 décembre 1998, je suis admissible au grand tirage, ainsi que la personne que j'abonne.

Nom: ____________________ Prénom: ____________
Téléphone: ______________________________
Je choisis de payer par:
Visa: ________________ MasterCard: ____________
(inscrire le numero de votre carte et la date d'expiration)

Chèque ou mandat poste: *(libellez votre cheque ou mandat de poste à l'ordre de La Liberté)*
C P 190, 383, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

[illegible]

Nom: ____________________ Prénom: ____________
Adresse: ______________________________
Ville: ________________ Province: ____________
Code postal: ______________

Manitoba: 28,50 $ Ailleurs au Canada: 32,10 $ Aux É.-U. et outre-mer: 125 $

Soccer

Saison difficile pour l'AFF

Marc-Éric BOUCHARD

L'Association des footballeurs francophones (AFF) a connu une saison difficile au sein de la First division de la ligue centrale de soccer senior du Manitoba. Selon l'un des joueurs de l'équipe, Patrick Rey, la perte de certains joueurs dont Ashley Ragoonaden, affaibli l'équipe.

«On a manqué de puissance à l'attaque et plusieurs joueurs manquaient d'expérience, indique-t-il. Ç'a été une année d'ajustement et l'année prochaine les jeunes joueurs seront plus confiants sur le terrain.»

Selon Patrick Rey la venue de jeunes joueurs du collège Louis-Riel, a aidé grandement la formation. «Grâce aux jeunes nous avons plus de rapidité et à long terme ils pratiqueront leurs techniques, dit-il. Nous avons du plaisir et c'est ça qui est important.»

Avec encore quelques parties à jouer, l'AFF montre une fiche de trois victoires, huit revers et deux parties nulles. L'entraîneur de l'équipe, Vic Jean-Paul est fier de son équipe malgré son mauvais dossier. «Les joueurs ont donné un effort constant à chaque match et cela prime sur tout, souligne-t-il. Nous avons passé un bel été et grâce au soccer nous avons gardé la forme.»



photo: Marc-Eric Bouchard

L'Association des footballeurs est en septième position sur neuf équipes.

Natation

Carrie-Lynn Burgoyne écartée des Jeux du Commonwealth

Marc-Eric BOUCHARD

Malgré plusieurs médailles remportées lors des compétitions internationales, la nageuse de Saint-Boniface, Carrie-Lynn Burgoyne, n'a pas pu se qualifier pour les Jeux du Commonwealth qui auront lieu du 11 au 21 septembre à Kuala Lumpur en Malaisie. Lors des Championnats canadiens présentés au début d'août à Toronto, l'athlète âgée de 16 ans, s'est classée cinquième. Seulement les trois meilleures nageuses de chaque catégorie peuvent s'envoler pour participer aux Jeux du Commonwealth.

Selon la mère de la nageuse, Patricia Burgoyne, la déception de sa fille la pousse à travailler encore plus fort. «Depuis la compétition à Toronto, Carrie-Lynn redouble d'ardeur pendant les entraînements et elle est encore plus déterminée à participer aux Jeux panaméricains, indique-t-elle. Elle recommencera l'entraînement en septembre et elle est consciente que sa qualification à des compétitions internationales se départage parfois par des centièmes de seconde.»

Carrie-Lynn Burgoyne garde donc son enthousiasme et pense plutôt à l'avenir. «Ça ne donne rien de revenir en arrière, mentionne-t-elle. J'ai déjà oublié Toronto, je recommence à m'entraîner et je me fixe des objectifs à court terme. J'ai un bon entraîneur et le soutien moral de ma famille me donne beaucoup de motivation.»



Archives La Liberté

Carrie-Lynn Burgoyne: «Je suis encore plus motivée.»

Sports éclairs

Curling

• **Le club de curling de Fort Rouge** accepte maintenant les inscriptions pour la saison 1998-1999. (475-0888 ou Phil au 256-3517). • **Le Club de Curling de Saint-Vital** est à la recherche d'équipes mixte pour la prochaine saison (Roger au 256-6158).

Soccer

• **Les championnats provinciaux** ont lieu du 28 août au 3 septembre au Winnipeg soccer complex. Chez les hommes seniors, **les Thistle affrontent les Sons of Italy** le dimanche 30 août. Si nécessaire il y aura présentation d'un match décisifle lundi 31 août. Chez les femmes, les finalistes sont à déterminer. Les rencontres seront présentées les **30 août et 3 septembre**. Du côté des juniors, les finales sont prévues le samedi 29 août entre 9 h et 14 h. Renseignements: **925-5762**.

Balle-molle

• **Envol 91** organise un tournoi de balle-lente à Southdale le dimanche 30 août. Coût: **125 $** par équipe (**Heather Croft** au **233-4243** ou **231-8511**). • Tournoi mixte de balle-molle à **Grand Beach** les 29 et 30 août. Coût: 125 $ par équipe (Blaine au 227-9703). • L'équipe **Toledo du Manitoba** participent du 26 au 30 août à un **championnat nord-américain de balle-rapide** à Hutchinson au Kansas. Cinq francophones font partie de l'équipe manitobaine. Il s'agit de **Claude, Réal et Michel Vigier** ainsi que **Paul et Marc Phaneuf.** *La Liberté* leur souhaite la meilleure des chances.

Fondation Terry Fox

• La course annuelle **Terry Fox** aura lieu le dimanche **20 septembre** dans les rues de Winnipeg (Trudy Turner ou Darcy Naylen au **231-5282**).

Hockey

• **Camp de perfectionnement pour gardiens de but** à l'aréna Eric-Coy de Winnipeg à compter du 1er septembre. Coût: **130 $ pour 13 leçons d'une heure** (Larry au 832-5052 ou Steve au 489-2504). • **Trois joueurs** sont intéressé à jouer dans une équipe senior de hockey à Winnipeg (**Marc-Éric Bouchard au 233-4279**).

Triathlon

• Présentation d'un triathlon au **parc provincial Birds Hill** le dimanche 13 septembre (925-5636).

M.-É. B.

Vous avez des renseignements à nous faire parvenir sur les activités sportives dans votre région? Télécopieur: 231-1998.

HOCKEY

Une année cruciale pour Daniel Tétrault

Avec le départ de plusieurs vétérans, Daniel Tétrault devra continuer de démontrer son leadership.

Marc-Eric BOUCHARD

Blessé au genoux la saison dernière, Daniel Tétrault qui aura 19 ans le 4 septembre, doit reprendre le temps perdu. «J'ai manqué presque la moitié de la saison et mon développement a été ralenti comparativement à d'autres défenseurs qui ont joué 30 parties de plus, explique-t-il. Maitenant que je suis complètement rétabli et qu'ils ont enlevé la tige de métal, j'espère que la chance m'épargnera les blessures.»

Recrutés par le Canadien de Montréal et les Rangers de New York lors du repêchage de 1997, Daniel Tétrault et Burke Henry seront les vétérans à la ligne bleue des Wheat Kings de Brandon. «Je vais prouver aux dirigeants de l'équipe canadienne junior de hockey que je suis en parfaite forme, souligne-t-il. D'ici décembre je veux leur montrer que je mérite une place sur l'équipe qui affrontera à Winnipeg les meilleurs joueurs juniors au monde.»

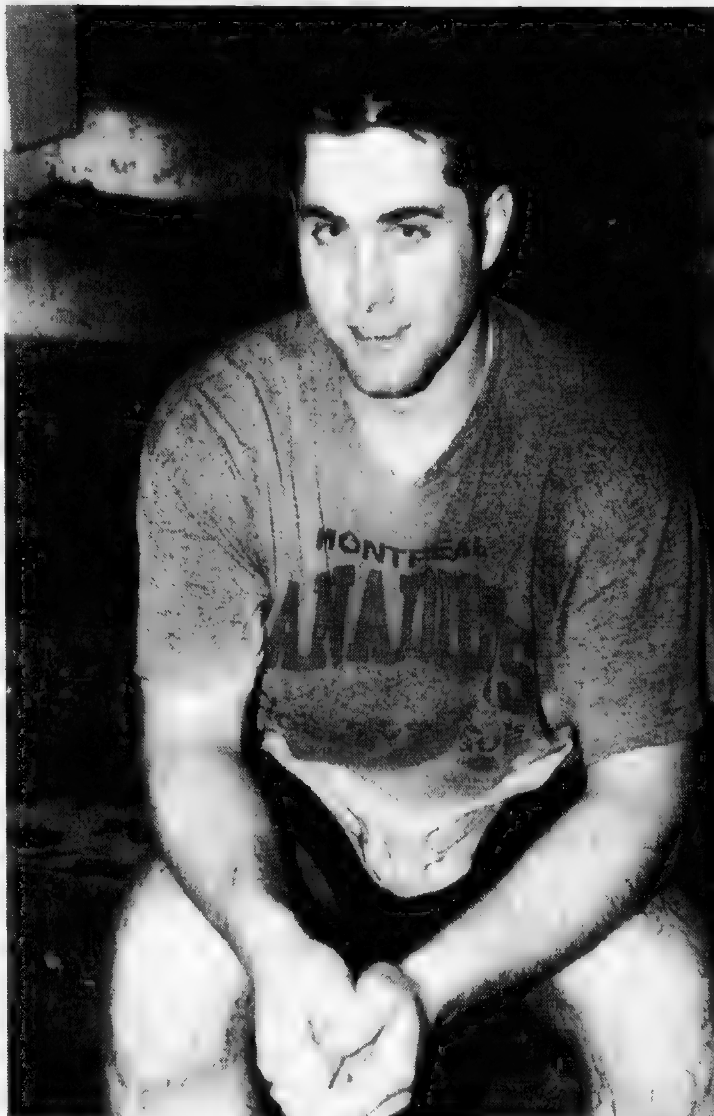
«Je veux leur montrer que je mérite une place sur l'équipe.»

Dès le 7 septembre, le jeune hockeyeur de La Broquerie participera au camp d'entraînement des recrues du Canadien de Montréal à Kitchener en Ontario. «Je vais me rapporter à Réjean Houle et par la suite nous jouerons en Ontario contre d'autres équipes de la Ligue nationale de hockey, mentionne-t-il. Sans me fixer d'objectifs précis, je veux apprendre à mieux jouer défensivement.»

Même si Daniel Tétrault ne revient pas avec un contrat en poche, il a jusqu'au 1er juin 1999 pour s'entendre avec le tricolore. «Si l'organisation du Canadien voit que je progresse constamment, elle pourrait me faire signer l'été prochain, affirme-t-il. L'année dernière J'étais impressionné par les joueurs vedettes de l'equipe et par la beauté du Centre Molson. Cette année, j'ai les deux pieds bien sur terre et je veux impressionner l'organisation du Canadien.»

D'ici là, le camp d'entraînement des Wheat Kings de Brandon a débuté le 26 août en retraite fermée. «L'équipe fait tout en son possible pour nous placer dans un climat où on ne pense qu'au hockey, ajoute Daniel Tétrault. J'ai la chance de jouer avec l'une des bonnes organisations de la ligue.»

De son côté, Colin Tétrault frère cadet de Daniel tentera sa chance dans la ligue junior A de la Saskatchewan avec les Broncos de Humboldt. Pour sa part, le benjamin, Justin tentera sa chance avec les Selects d'Eastman de la ligue midget AAA du Manitoba.



Archives La Liberté

Daniel Tétrault: «J'ai ma part de blessure, je veux jouer toute l'année.»

HANOVER-TACHÉ

Pine Falls pourrait quitter la ligue

Marc-Éric BOUCHARD

Le gérant des Paper Kings de Pine Falls de la Ligue Hanover-Taché (LHT), George Harbottle envisage la possibilite de retirer son équipe pour la saison 1998-1999. En raison des départs de plusieurs bons joueurs et de la distance entre Pine Falls et les autres équipes de la ligue, il demandera une année sabbatique au bureau de direction lors d'une réunion qui aura lieu le lundi 31 août.

Selon George Harbottle, Pine Falls pourrait se joindre à la Ligue Eastman. «La ligue regroupe des équipes de Beausejour, Saint-Andrews et Oakbank, des villes plus près de chez-nous, dit-il. Mais d'un autre côté ça été difficile d'entrer dans la LHT et si on la quitte, ils ne voudront peut-être plus nous reprendre l'année prochaine. J'assisterai à la réunion, et par la suite je prendrai une décision. Sans aucun doute la LHT est la meilleure ligue senior de la province, mais presentement nous ne sommes pas capable de rivaliser avec les meilleures équipes de la ligue.»

Pour sa part, le president de la ligue, Maurice Chaput, espère que les Paper Kings de Pine Falls demeurent dans le circuit. «C'est une bonne organisation, lance-t-il. Mais s'il n'ont plus les moyens de continuer avec nous, nous devrons respecter leur décision.»

Lors de la réunion du 31 août, Maurice Chaput demandera un autre mandat à la présidence de la LHT. Sans vouloir nous le confirmer, certaines équipes dont les Royals de Saint-Jean et les Habs de La Broquerie ont critiqué certaines décisions prisent pas Maurice Chaput concernant, des joueurs éligibles durant les dernières séries éliminatoires. De plus, ils ont affirmé que Maurice Chaput favorisait le gérant des Aces de Saint-Anne-des-Chênes, Jacques Saint-Vincent. «S'ils ils me veulent encore, j'accepterai la présidence pour un an», informe-t-il.

Télé-horaire de la semaine du 31 août au 6 septembre 1998



Radio-Canada Télévision Manitoba

Du lundi au vendredi de 7 h à 15 h 59

7h00 Matin express
9h00 Cinéma:
L'Amour taque (L)
Il est génial, papy! (Ma)
La Péniche du bonheur (Me)
Une époque formidable (J)
Baiser mortel (V)
11h00 Attention, c'est chaud!
11h30 L'agent fait le bonheur
12h00 Le Midi
12h30 Lingo
13h00 Les Sœurs Reed
14h00 Les P'tits Bonheurs de Clémence
15h00 Les Chatouilles
15h01 La Maison de Ouimzie
15h30 Rouli-roulotte (L et Ma)
La Boîte à lunch (Me au V)
15h45 Petite étoile
15h59 0340

Lundi

16h00 Woof!
16h24 0340
16h30 Bêtes pas bêtes+
16h55 0340
17h00 Watatatow
17h30 Lingo
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Courants du Pacifique
19h00 Un gars, une fille
19h30 J'me marie cet été
20h00 Le Volcan tranquille
21h00 Marguerite Volant
22h00 Le Téléjournal
22h27 Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
23h49 La Météo
23h50 Découverte
0h50 Fin des émissions

Mardi

16h00 Les Histoires fantastiques d'Allen Strange
16h24 0340
16h30 À la poursuite de Carmen Sandiego
16h55 0340
17h00 Watatatow
17h30 Lingo
18h00 Manitoba ce soir
18h30 L'Accent francophone
19h00 C'est juste une farce'
19h30 Denise
21h00 Jamais sans amour: *Un peu, beaucoup, à la folie*
22h00 Le Téléjournal
22h27 Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
23h49 La Météo
➤ 23h50 Cinéma: **Les Rois de l'évasion**. *All. 1993. Comédie de guerre*
2h25 Fin des émissions

Mercredi

16h00 Les Aventures de la courte échelle
16h24 0340
16h30 Les Débrouillards
16h55 0340
17h00 Watatatow
17h30 Lingo
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Branché
19h00 Juste pour rire
➤ 19h30 Comédie comédies: **Le Père de la mariée - Tome II.** *E.-U. 1995. Comédie*
22h00 Le Téléjournal
22h27 Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
23h49 La Météo
➤ 23h50 Vues d'ici: **Amour, obsession et uniforme.** *Can 1993. Drame psychologique*
2h00 Fin des émissions

Jeudi

16h00 Super Mécanix
16h24 0340
16h30 Les Maîtres des sortilèges
16h55 0340
17h00 Watatatow
17h30 Lingo
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Clan destin
19h00 Jardin d'aujourd'hui
19h30 Je vous ai tant aimés
20h00 Sur la route des Cantons
21h00 Coup d'œil
22h00 Le Téléjournal
22h27 Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
23h49 La Météo
➤ 23h50 Cinéma: **Pourquoi pas?** *Fr. 1977. Comédie*
1h55 Fin des émissions

Vendredi

16h00 La Magie du miroir
16h24 0340
16h30 Les Nouvelles Aventures des Robinson Suisse
16h55 0340
17h00 Change d'air!
17h30 Lingo
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Bouffe au jardin
➤ 19h00 Les Grands Films: **Mentalité dangereuse**. *E.-U. 1995. Drame. Récemment divorcée, LouAnne Johnson a aussi mis fin à une carrière de près de 10 ans dans l'armée américaine pour réaliser un de ses rêves, celui de faire carrière dans l'enseignement. Elle décroche un emploi dans une école secondaire du Nord de la Californie et a tôt fait de découvrir qu'elle n'aura pas la tâche facile avec les jeunes, qui proviennent tous d'un milieu défavorisé où règnent la violence et le mépris.*
21h00 Chroniques de l'étrange
22h00 Le Téléjournal
22h27 Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
23h49 La Météo
➤ 23h50 Cinéma: **Mississippi.** *E.-U. 1991. Drame.*
2h15 Fin des émissions

Samedi

7h00 Les Chatouilles
7h01 Histoires de peluches
7h15 Corinne & Colin
7h30 Bouledogue Bazar
7h31 Souris des villes, souris des champs
8h00 La Bande à Dingo
8h30 Les 101 Dalmatiens
9h00 Couacs en vrac
9h30 Doug
10h00 Princesse Sissi
10h30 Animaniacs
11h00 Franc-Croisé
11h30 Les Aventures de Tintin
➤ 12h00 Cinéma: **Les Robinsons des mers du Sud**. *E.-U. 1960. Comédie dramatique.*
14h30 Direction: Sud
15h30 Parents d'aujourd'hui
16h00 L'Accent francophone
16h30 *À communiquer*
17h00 Le Téléjournal
17h30 Émission sport
18h00 Le Baseball Labatt 50
21h00 Au-delà des apparences
22h00 Le Téléjournal
22h26 La Météo
22h27 Les Nouvelles du sport
➤ 22h50 Télé-suspense: **Analyse fatale.** *É.-U. 1992. Drame policier.*
➤ 0h00 Télé-Nuit: **Bille en tête.** *Fr. 1988. Comédie dramatique*
1h50 Fin des émissions

Dimanche

7h00 Les Chatouilles
7h01 Petit ours
7h15 Monsieur Bonhomme
7h30 Bouledogue Bazar
7h31 Arthur
7h40 Fennec
8h00 Les Contes de Pierre Lapin et ses amis
8h30 Quasimodo
9h00 Timon & Pumbaa
9h15 Parcelles de soleil
9h30 Lassie
10h00 Le Jour du Seigneur
11h00 Scully rencontre
11h30 Simplement la vie
12h00 Le Midi
12h30 La Semaine verte
13h30 Second Regard
14h00 De bouche à oreille
15h30 Horizons
16h30 Branché
17h00 Émilie de la Nouvelle Lune
18h00 Le Téléjournal
18h30 Découverte
19h30 La Vie d'artiste
20h30 Les Beaux Dimanches: ***Raymond Lévesque – D'amour et d'amertume***
22h00 Le Téléjournal
22h26 La météo
22h29 Les Nouvelles du sport
➤ 22h50 Ciné-Club: **Tirez sur le pianiste.** *Fr. 1960. Film policier.*
0h20 Fin des émissions





TVA

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 16 h 30

4h30 Infopublicités
5h00 Salut, bonjour!
8h00 Les Héritiers du rêve
9h00 Les Oiseaux se cachent pour mourir
10h00 Aimer
10h30 Bugs Bunny
10h45 J.E. en direct
12h30 Boutique TVA
13h30 Cinéma d'après-midi:
Comment claquer un million de dollars par jour (L)
Pas si folle (Ma)
L'homme aux deux cerveaux (Me)
La Pin-up est un homme (J)
Le Feu de St-Elme (V)
15h30 La Belle et la bête
16h30 Bugs Bunny

Lundi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Scènes de rue
18h00 Chasse aux trésors
18h30 Dodo déco
19h00 Place Melrose
20h00 Qui vive!
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 TVA sports
21h56 Boutique TVA
22h56 Fin des émissions

Mardi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Scènes de rue
18h00 Chambres en ville III
19h00 Sirènes
20h00 Dynastie
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 TVA sports
21h49 Boutique TVA
22h56 Fin des émissions

Mercredi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Scènes de rue
18h00 La Poule aux œufs d'or
18h30 Fleurs et jardins
➤ 19h00 Ciné-Sport: **American Flyers**. *Am. 1995. Drame sportif. Malgré qu'il croit souffrir d'une maladie mortelle, un passionné de cyclisme accepte de participer à une course exigeante avec son frère médecin*
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 TVA sports
21h59 Boutique TVA
22h59 Fin des émissions

Jeudi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Scènes de rue
18h00 Beethoven
18h30 Symphorien
19h00 Olivier
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 TVA sports
➤ 21h56 Ciné-Lune: **Money**. *Fr 1991. Drame de mœurs. Spolié d'un héritage de plusieurs millions de dollars, un jeune homme se refait une fortune en vue de ruiner ceux qui l'ont dépouillé. (Première de 2).*
23h56 Fin des émissions

Vendredi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Scènes de rue
18h00 Alerte à Malibu
➤ 19h00 Drôle de cinéma: **Les Roberson enquêtent**. *Am. 1994. Comédie policière. Afin d'épier un faux-monnayeur installé dans un bungalow, deux policiers font le guet à partir de la demeure voisine occupée par une famille banlieusarde.*
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 TVA sports
➤ 22h01 Ciné-lune: **Money**. *Fr. 1991. Drame de mœurs. (Suite et fin du film de la veille)*
0h01 Fin des émissions

Samedi

5h00 Infopublicités
6h00 Salut, bonjour!
9h00 Bibi et Geneviève
10h00 Santé du monde
11h00 Infopublicités
13h00 Défi mondial
14h00 Fleurs et jardins
14h30 Bugs Bunny
➤ 15h00 Ciné-Pop: **Restez à l'écoute**. *Am. 1992. Comédie fantaisiste. Aspiré par une antenne parabolique, un couple traverse d'étranges émissions télévisées où leur sont tendus différents pièges mortels.*
17h00 Le TVA, édition 18 h
➤ 17h30 Ciné-extra: **L'Histoire sans fin III.** *All. 1994. Drame fantastique. Un adolescent tente de récupérer un livre magique qui est tombé entre les mains de voyous.*
➤ 19h30 Ciné-extra: **À la recherche de Bobby Fischer.** *Am. 1993. Drame. Obnubilé par le succès de leur gamin joueur d'échecs, un couple pousse ce dernier à s'améliorer sans cesse.*
22h00 Le TVA, édition réseau
22h24 TVA Sports
➤ 22h50 Ciné-lune: **Le Feu de l'enfer.** *Am. 1993. Drame policier. En enquêtant sur l'assassinat d'un collègue, un policier découvre que plusieurs de ses supérieurs sont corrompus.*
0h50 Infopublicités
1h05 Info National Média
2h35 Fin des émissions

Dimanche

5h00 Infopublicités
6h00 Salut, bonjour!
9h00 Bibi et Geneviève
10h00 Évangélisation 2000
10h30 Complètement marteau
11h00 Fais-en ton affaire!
11h30 Infopublicités
13h00 Bugs Bunny
➤ 13h30 Ciné-Pop: **Au bout de soi**. *Am. 1992. Drame social. Les tribulations d'un jeune Sud-Africain de descendance anglaise que les circonstances amènent à servir la cause des Noirs.*
➤ 15h30 Cinéma en famille: **Les Aventures de Pico et Columbus.** *All. 1992. Dessins animés. Un charonçon convainc le grand navigateur génois Christophe Colomb de s'embarquer pour les Indes.*
17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Les Trois petits cochons
➤ 19h00 Cinéma Provigo: **Milliardaire malgré lui.** *Am. 1994. Comédie sentimentale. Un policier partage avec une jeuve serveuse, à qui il doit un pourboire, les quatre millions de dollars qu'il a remportés à la loterie.*
21h00 Le TVA, édition réseau
21h24 TVA sports
21h47 Évangélisation 2000
22h17 Info National Média
23h47 Fin des émissions

Le Jour du Seigneur:
le dimanche 6 septembre à 10 h à la SRC
Messe célébrée à l'église Saint-Pierre Apôtre, à Montréal, par Roland Leclerc



TV5

Du lundi au vendredi de 5 h 30 à 14 h 30

5h30 Télématin
7h30 Bus et compagnie
8h15 Gourmandises
8h30 Cap aventure (L)
Clip postal (Ma)
En toute liberté (Me)
On aura tout vu! (J)
Tendances (V)
9h00 Bons baisers d'Amérique (L)
Savoir plus santé (Ma)
Reflets (Me)
Temps présent (J)
Au nom de la loi (V)
10h00 Zig Zag Café
10h45 Les fruits de la passion
11h00 Paris lumières
11h30 Journal de France 3
12h00 Un siècle d'écrivains (L)
Bouillon de culture (Ma)
Les grands entretiens du cercle (Me)
L'écran témoin (J)
Découverte (V)
12h30 Horizons francophones (V)
12h50 7 jours en Afrique (L)
13h00 Clip postal (L)
Grands gourmands (Me)
Documentaire : Chronique d'un génocide annoncé (V)
13h15 Les fruits de la passion (Ma)
Les fruits de la passion (J)
13h30 Y'a pas match (L)
En toute liberté (Ma)
On aura tout vu! (Me)
Cinécure (J)
13h50 Revue de presse canadienne (V)
14h00 Journal de TV5
14h30 C'est l'été

Lundi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Paris lumières
17h30 Evasion
18h00 Journal de France 2
18h30 Des racines et des ailes
20h35 Au nom de la loi
21h30 Journal belge
22h00 Bouillon de culture
23h15 Le Soir 3
23h42 Le journal du temps
23h45 Concours musical international Reine Elisabeth de Belgique
0h45 Reflets
1h45 Y'a pas match
2h15 Sport Africa
2h45 RFI

Mardi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Paris lumières
17h30 Evasion
18h00 Journal de France 2
18h30 La vie à l'endroit
20h00 A bon entendeur
20h30 Temps présent
21h30 Journal belge
22h00 Les grands entretiens du cercle
23h10 Soir 3
23h37 Journal du temps
23h40 Des racines et des ailes
1h45 Au nom de la loi
2h45 RFI

Mercredi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Paris lumières
17h30 Evasion
18h00 Journal de France 2
18h30 Envoyé spécial
20h45 Savoir plus santé
21h30 Journal belge
22h00 L'Ecran témoin
23h15 Le Soir 3
23h42 Le journal du temps
23h45 La vie à l'endroit
1h15 À bon entendeur
1h45 Temps présent
2h35 RFI

Jeudi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Paris lumières
17h30 Evasion
18h00 Journal de France 2
18h30 Tendances
19h00 Chronique d'un génocide annoncé
20h00 Le vent des moissons
21h30 Journal belge
22h00 Les grands fleuves
23h00 Soir 3
23h27 Le journal du temps
23h30 Envoyé spécial
1h45 Cinécure
2h15 Espace francophone
2h45 RFI

Vendredi

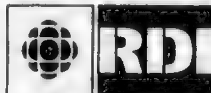
16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Paris lumières
17h30 Évasion
18h00 Journal de France 2
18h30 Le monde de TV5
21h30 Journal belge
22h00 Au-delà des apparences
22h45 Revue de presse canadienne
23h00 Le Soir 3
23h27 Le journal du temps
23h30 Le vent des moissons
1h00 Bon Week-end
2h00 Jupiter
2h30 RFI

Samedi

5h30 Courants d'art
6h00 Évasion
6h30 Pas si bête que ça!
7h00 Les Belges du bout du monde
7h30 Le petit journal
8h00 Bus et compagnie
9h00 Découverte
9h30 Sport Africa
10h00 Y'a pas match
10h30 Horizons francophones
11h00 Magellan
11h30 Journal de France 3
12h00 Si j'avais les ailes d'un ange
12h30 Habitat traditionnel
13h00 Télétourisme
13h30 Saga-cités
14h00 Journal de TV5
14h25 Le journal du temps
14h30 Le jardin des bêtes
15h00 Fleurs et jardins
15h30 Vins et fromages
16h00 Journal suisse
16h30 Les pieds sur l'herbe
17h00 Thalassa
18h00 Journal de France 2
18h30 Pour la gloire
19h50 Saturnales journal des festivals
20h05 Faites la fête
22h25 Journal belge
22h50 Bon week-end
23h40 Soir 3
23h55 Forts en tête
0h50 Bons baisers d'Amérique
1h20 Si j'avais les ailes d'un ange
1h50 Télétourisme
2h10 Saga-cités
2h40 Les grands fleuves
3h30 RFI

Dimanche

5h30 Côté science
6h00 Espace francophone
6h30 Rêves en Afrique
7h00 Référence
7h30 Le petit Journal
8h00 L'école des fans
8h40 Du poil de la bête
9h00 Fleurs et jardins
9h30 Vins et fromages
10h00 Concours musical international Reine Elisabeth de Belgique
11h00 Télétourisme
11h30 Journal de France 3
12h00 Petit
14h00 Journal de TV5
14h25 Le journal du temps
14h30 Jupiter
15h00 Les grands fleuves
16h00 Journal suisse
16h30 Grands gourmands
17h00 L'école des fans
17h45 Saturnales journal des festivals
18h00 Journal de France 2
18h30 Cap aventure
19h00 Un siècle d'écrivains
19h45 Viva
20h30 Bons baisers d'Amérique
21h30 Journal belge
22h00 Courants d'art
22h30 Verso
23h00 Le Soir 3
23h12 Le journal du temps
23h15 7 jours en Afrique
23h30 Pour la gloire
0h50 Saturnales journal des festivals
1h05 Faites la fête
3h25 RFI



RDI

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 20 h

4h30 Le monde ce matin
5h00 Euronews
5h30 RDI Express
8h30 Le point
9h00 L'Atlantique en direct
10h30 Le Québec en direct
11h00 Le midi
11h30 Le Québec en direct
13h00 L'Ontario en direct
14h00 L'Ouest en direct
15h00 Nouvelles,bourse,météo, bulletin de santé
15h35 Le journal de France 2
16h00 Aujourd'hui
17h00 Le journal de France 2
17h30 Capital actions
18h00 Le monde ce soir
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI

Lundi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
23h30 Capital action
0h00 Le téléjournal
0h30 Le point
1h00 Grands reportages
2h00 Ce soir en Colombie-Britannique
2h30 Édition Québecoise
3h00 Euronews
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'ouest
4h00 L'Édition Québecoise

Mardi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
23h30 Capital action
0h00 Le téléjournal
0h30 Le point
1h00 Grands reportages
2h00 Ce soir en Colombie-Britannique
2h30 Édition Québecoise
3h00 Euronews
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'ouest
4h00 L'Édition Québecoise

Mercredi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
23h30 Capital action
0h00 Le téléjournal
0h30 Le point
1h00 Grands reportages
2h00 Ce soir en Colombie-Britannique
2h30 Édition Québecoise
3h00 Euronews
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'ouest
4h00 L'Édition Québecoise

Jeudi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h00 Vie d'artistes
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
23h30 Capital action
0h00 Le téléjournal
0h30 Le point
1h00 Grands reportages
2h00 Ce soir en Colombie-Britannique
2h30 Édition Québecoise
3h00 Euronews
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'ouest
4h00 L'Édition Québecoise

Vendredi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
Scully RDI (V)
21h00 Vie d'artistes
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
23h30 Capital action
0h00 Le téléjournal
0h30 Le point
1h00 Grands reportages
2h00 Ce soir en Colombie-Britannique
2h30 Édition Québecoise
3h00 Euronews
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'ouest
4h00 L'Édition Québecoise

Samedi

4h30 Euronews
5h00 Montréal cette semaine
5h30 Griffe
6h00 RDI express
8h00 La semaine verte
9h00 Trajectoires
9h30 Montréal en spectacle
10h00 Griffe
10h30 Entrée des artistes
11h00 RDI week-end
11h30 Bulletin des jeunes
12h00 Branché
12h30 Complètement télé
13h00 Enjeux
14h00 Impact
14h30 Montréal cette semaine
15h00 Griffe
15h30 Correspondant
16h00 Aujourd'hui
16h30 Bulletin des jeunes
17h00 Le journal de France 2
17h30 Journal du siècle
18h00 Le monde ce soir
18h30 Un Canadien à Tokyo
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI
20h30 Entrée des artistes
21h00 Trajectoires
21h30 Le point final
22h00 Griffe
22h30 Montréal en spectacle
23h00 Le téléjournal
23h30 Euronews
0h00 Le téléjournal
1h00 Enjeux
2h00 Trajectoires
2h30 Bulletin des jeunes
3h00 La semaine verte
4h00 Branché

Dimanche

4h30 Euronews
5h00 La semaine verte
6h00 RDI express
8h00 L'accent francophone
8h30 Point de presse
9h00 Enjeu plus
10h00 La facture
10h30 Journal du siècle
11h00 RDI week-end
11h30 Bulletin des jeunes
12h00 Dossier
12h30 Branché
13h00 Branché
13h30 Horizons francophones
14h00 Enjeux
15h00 Griffe
15h30 Un canadien à Tokyo
16h00 Aujourd'hui
16h30 Bulletin des jeunes
17h00 Le journal de France
17h30 DeYalta à Berlin
18h00 Enjeu plus
19h00 Grands reportages du siècle
20h00 Le journal RDI
20h30 Scully RDI
21h00 Point de presse
21h30 Second regard
22h00 Courants du Pacifique
22h30 Correspondant
23h00 Le téléjournal
23h30 Euronews
0h00 Le téléjournal
0h30 Scully RDI
1h00 Dossiers
2h00 L'accent francophone
2h30 Bulletin des jeunes
3h00 Le téléjournal
3h30 Journal du siècle
4h00 Impact

C'ést la rentrée!

Ils seront plus de 4 500 à envahir les écoles françaises le 1er septembre, et c'est sans compter tous les autres qui feront leur entrée dans les écoles anglaises et d'immersion, ou dans les collèges et universités. L'année civile a beau débuter en janvier, septembre marque toujours une étape importante chaque année. Finies les folies, et retour au boulot!

La Liberté profite de cette rentrée pour souligner le 5e anniversaire de la Division scolaire franco-manitobaine et pour s'attarder, entre autres, sur les conditions des universitaires. Bonne rentrée aux élèves et étudiants, et aux enseignants de toutes les écoles.

Comment aider son enfant à bien réussir

Carole THIBEAULT

Bonne communication. Voilà deux mots simples qui résument en quelque sorte ce que parents et enseignants attendent de leurs relations les uns avec les autres. Mais si tous s'entendent sur ce point, les moyens à prendre pour y arriver ne sont pas toujours évidents.

«Je crois que ce que tout enseignant attend des parents, c'est qu'ils le secondent, précise Lorraine Tremblay, enseignante de 5e et 6e années à l'école Saint-Lazare. Par exemple, s'assurer que l'élève prenne du temps pour faire ses devoirs, c'est déjà beaucoup.»

Dans un autre ordre d'idées, les enseignants soulignent que le plus grand rôle des parents est certainement de jouer les motivateurs. «Même au secondaire, c'est important que les parents continuent à s'impliquer dans les études de leur enfants, soutient Hélene Roy, enseignante en secondaire 3 et 4 au collège Jeanne-Sauvé. Ce n'est pas une question de compétence, de comprendre la matière qu'on enseigne, mais plutôt une question d'attitude. Les parents doivent lancer le message qu'ils s'intéressent à la réussite de leur enfant, témoigner de l'importance pour leur travail, et les aider à acquérir de bonnes habitudes de travail.»

Christiane Raby de Saint-Boniface et Johanne Ketsman de Notre-Dame-de-Lourdes sont deux mamans avec des enfants au primaire, et elles siègent toutes deux au comité scolaire de leur école. «Selon moi, mon rôle de parent consiste à assurer à mon enfant que je suis là pour lui et que je suis capable de lui donner du temps, estime Johanne Ketsman. Il faut aussi bien écouter son enfant car si on lui demande ce qu'il a fait à l'école aujourd'hui, il va nous répondre "rien". Il faut démontrer de l'intérêt et continuer a poser des questions.»



photo. Carole Thibeault

Christiane Raby est ses deux enfants Danielle et Philippe: «Les parents ne doivent pas avoir peur de parler à l'enseignant n'importe quand. Ils n'ont pas besoin d'attendre les rencontres officielles parents-enseignants pour faire part de leurs préoccupations.»

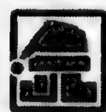
Christiane Raby poursuit en soulignant que le travail d'équipe (avec l'enseignant) est très important pour elle. «L'enfant passe six heures par jour à l'école, c'est beaucoup, surtout au début. L'enfant a besoin d'apprendre d'un autre adulte mais il a aussi besoin de continuité à la maison. C'est pas évident.»

Elle déplore toutefois le manque d'information de la part des enseignants en début d'année scolaire. «Quand mon aîné, Philippe, a commencé en maternelle, j'étais nouvelle dans le système. J'ai trouvé ça difficile au début de comprendre les attentes des enseignants. Il fallait vraiment que j'aille chercher l'information. Maintenant, je comprends mieux le système. Les parents ne doivent pas avoir peur de parler à l'enseignant n'importe quand. Beaucoup pensent qu'ils n'ont pas de droit de parole ailleurs qu'aux rencontres officielles. Ce n'est pas le cas.»

Côte pratico-pratique, l'ancien directeur de l'école élementaire Howden, Gerald Gagnon souligne que les parents, particulierement au primaire, devraient organiser un temps et un lieu de travail regulier a la maison pour aider l'enfant a faire ses devoirs.

«Aussi, dit-il, les parents devraient communiquer avec l'enseignant des qu'ils ont la moindre préoccupation. Il faut qu'ils discutent et se tiennent au courant de ce qui se passe avec leur enfant.»

A Saint-Lazare, les enseignants ont développe a cet effet un outil de communication à deux voies: il s'agit de l'agenda des eleves dans lequel ils écrivent leurs commentaires. «On peut écrire nos notes la-dedans, explique Lorraine Tremblay, et le parents peuvent les lire. Ça marche aussi en sens inverse si les parents veulent nous communiquer quelque chose. Ça nous permet de structurer l'enfant et on peut aussi aller voir en arrière les commentaires qu'on a fait. C'est très pratique.»



C'est la rentrée!

5e rentrée à la DSFM... Bilan des premiers pas

Cinq ans, c'est l'âge où l'enfant quitte le nid familial pour s'engager sur le chemin de l'école et de la vie. Cinq ans, c'est aussi le temps qu'il faut à une toute nouvelle division scolaire pour faire son b-a, ba. Bilan des cinq ans de la DSFM.

Anie CLOUTIER

«La gestion scolaire a permis à la communauté de prendre en charge un secteur important pour sa survie, de fermer un chapitre ouvert depuis 20 ans et de passer à un autre dossier, tout aussi important: celui de l'économie», indique Raymond Poirier. Ancien membre du comité Monnin (1), Raymond Poirier voit dans la mise en place de la gestion scolaire et la création de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) en 1993, un point tournant dans l'épanouissement des Franco-Manitobains.

Gilbert Savard, ancien président de la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP) et de la Commission nationale des parents francophones, fait remarquer quant à lui que la réunion des écoles françaises au sein d'une seule et même division scolaire a grandement facilité les échanges entre élèves. «On s'est battu pour enfin avoir le contrôle sur nos établissements scolaires mais aussi pour que nos enfants puissent se retrouver. La DSFM est sans contredit un facteur de cohésion pour une communauté aussi éparpillée que la nôtre», précise-t-il.

Stéphane Ritchot et Sol Desharnais avaient déjà terminé leur scolarité lorsque la DSFM a été créée il y a cinq ans. Mais comme beaucoup de jeunes de leur génération, ils ont grandi dans l'ombre des revendications de leurs parents. Touchés par le manque d'information transmise aux jeunes des écoles françaises, ils avaient, en compagnie de Christian Molgat et de Micheline Marchildon, organisé une tournée d'information dans les écoles francaises.

«On faisait la gestion pour eux, mais les jeunes n'étaient pas impliqués et avaient plein de questions à poser, rappelle Sol Desharnais. Pour moi, je voyais dans la gestion un réseau qui nous permettrait de partager nos ressources, d'augmenter le choix de cours, de créer une ambiance par le biais d'échanges plus fréquents entres jeunes de différentes régions. La DSFM est une nouvelle famille qui se bâtit lentement, mais qui a un potentiel incroyable.»

Mais plus qu'un outil de rassemblement, c'est surtout l'impact psychologique de la gestion que retient Denis Simard, un parent de Saint-Lazare. «La gestion, insiste-t-il, ça nous a aidés à valoriser notre culture. Nos enfants sont plus fiers et les autres nous respectent.»

Des questions toujours sans réponses

Rediriger les énergies vers d'autres secteurs d'activités, augmenter la fierté et la solidarité entre francophones: la gestion a donc eu plusieurs effets positifs sur la communauté. Pourtant, certains se posent des questions quant à l'avenir de la division scolaire francophone, notamment en ce qui a trait à son financement.

Il y a cinq ans, le gouvernement fédéral a versé 15 millions $ pour la mise en place de la DSFM. Or, ces sommes ont été utilisées pour couvrir les dépenses courantes de la commission scolaire. Qu'arriverait-il si le fédéral choisissait de ne pas renouveler son financement?



Archives La Liberté



Printemps 1993. Le comité de mise en oeuvre de la gestion scolaire présidé par Alfred Monnin entame la tournée de 13 écoles françaises, afin d'informer les parents sur le processus qui présidera à la création de la Division scolaire franco-manitobaine. Le comité rencontrera les parents de 14 autres écoles à l'automne. Ci-haut: le comité Monnin à La Broquerie, et à Pointe-des-Chênes ci-contre. Dans chaque école, les parents ont décidé par un vote d'adhérer ou non à la DSFM.

C'est la rentrée!

Et quel est maintenant le rôle du Bureau de l'éducation française? Pensé à l'origine comme le lien entre la communauté et le gouvernement, le BEF tend à devenir le porte-parole du ministère de l'Éducation et ne semble pas toujours sensible aux besoins de la DSFM, estiment des observateurs qui préfèrent ne être nommés.

La structure particulière de la DSFM permet à tous et chacun de faire entendre ses opinions, mais en même temps, est souvent perçue comme lourde et coûteuse. Certains diront même qu'elle est paralysante.

Enfin, la gestion, qui devait à l'origine réduire l'écart entre les écoles de l'urbain et celles du rural, semble susciter de nouveaux débats entre parents. Les écoles de l'urbain financent les petites écoles du rural au détriment de l'éducation de leurs jeunes, soutiennent encore trop souvent les parents de l'urbain.



Archives La Liberté

13 janvier 1994 à Notre-Dame-de-Lourdes: la toute première réunion d'un comité régional de la DSFM réunit les représentants de la région ouest. La réunion inaugurale de la DSFM aura lieu quelques jours plus tard, le 20 janvier, au Collège universitaire de Saint-Boniface. Les 11 premiers commissaires y entameront des débats qui ne seront pas toujours sereins.

Un financement toujours inadéquat

«On savait que la gestion ne règlerait pas tous les problèmes, souligne Gilbert Savard, mais on ne l'a peut-être pas dit assez fort? On avait d'ailleurs pressenti des problèmes de financement. On savait que, dans un contexte de coupures budgétaires dans tout le système d'éducation, on aurait des choix difficiles à faire. Mais au moins, on ferait ces choix ensemble, à partir de nos priorités et de nos valeurs. Ce qu'on n'avait pas prévu, c'est la bataille quotidienne qu'il a fallu mener pour que la Province reconnaisse ses obligations en vertu du jugement de la Cour suprême. On était peut-être un peu idéalistes, mais on pensait qu'elle montrerait plus de bonne volonté. La Province est allée à reculons et tout ce qu'on a obtenu en cinq ans, il a fallu le revendiquer.»

«On se doutait qu'il y aurait une période de transition difficile, indique quant à lui Raymond Poirier. On disait d'ailleurs à la blague qu'à la place de se battre avec les anglos, on se chicanerait entre nous! Mais on n'avait jamais imaginé que la DSFM aurait autant de problèmes financiers. Je trouve bien de valeur que les gouvernements n'aient pas pu se réunir et, de façon généreuse, trouver une façon de financer l'éducation française au Manitoba, qu'ils n'aient pas accepté de façon spontanée que ça coûte plus cher d'éduquer une minorité.»

Premier président de la DSFM, Louis Tétrault a lui aussi vu un chemin pavé d'embûches. «J'imaginais la gestion scolaire comme un chemin montagneux, pas pavé et pas mal à pic, lance-t-il. Ça a été une bataille difficile et elle n'est pas finie. En vérité, je ne pensais pas qu'on durerait cinq ans sans retourner devant les tribunaux. Ce qui m'a surpris, ce n'est pas tant la mauvaise volonté de la Province, que la patience dont on a fait preuve avec elle. Chaque pas en avant me surprend.»

Présidente de la Fédération provinciale des comités de parents, Diane Dornez-Laxdal reconnaît le travail énorme réalisé ces dernières années par les enseignants et les gestionnaires de la DSFM. «Quand on pense que la DSFM n'avait même pas de bureaux il y a cinq ans... Mais je m'attendais à ce qu'avec la DSFM on soit un corps, que nos chicanes ne seraient pas les mêmes. Avec la gestion, pour moi, on serait ensemble et on se battrait contre les autres et non contre nous-mêmes. Il ne faut pas sous-estimer le travail qui a été fait, mais la gestion, c'est plus que ça. On a besoin de revoir la loi scolaire, d'obtenir plus de financement, de faire changer le gouvernement d'attitude et de se doter d'un plan éducatif. La structure de la DSFM n'est pas parfaite, le parent est encore bien loin du pouvoir, mais elle nous a été imposée. Quand on se fait donner des choses toutes croches, il ne faut pas s'attendre à ce que ça marche à 100 %.»

Malgré les embûches et les détours, la DSFM reste un outil essentiel de rassemblement et de développement de la communauté.

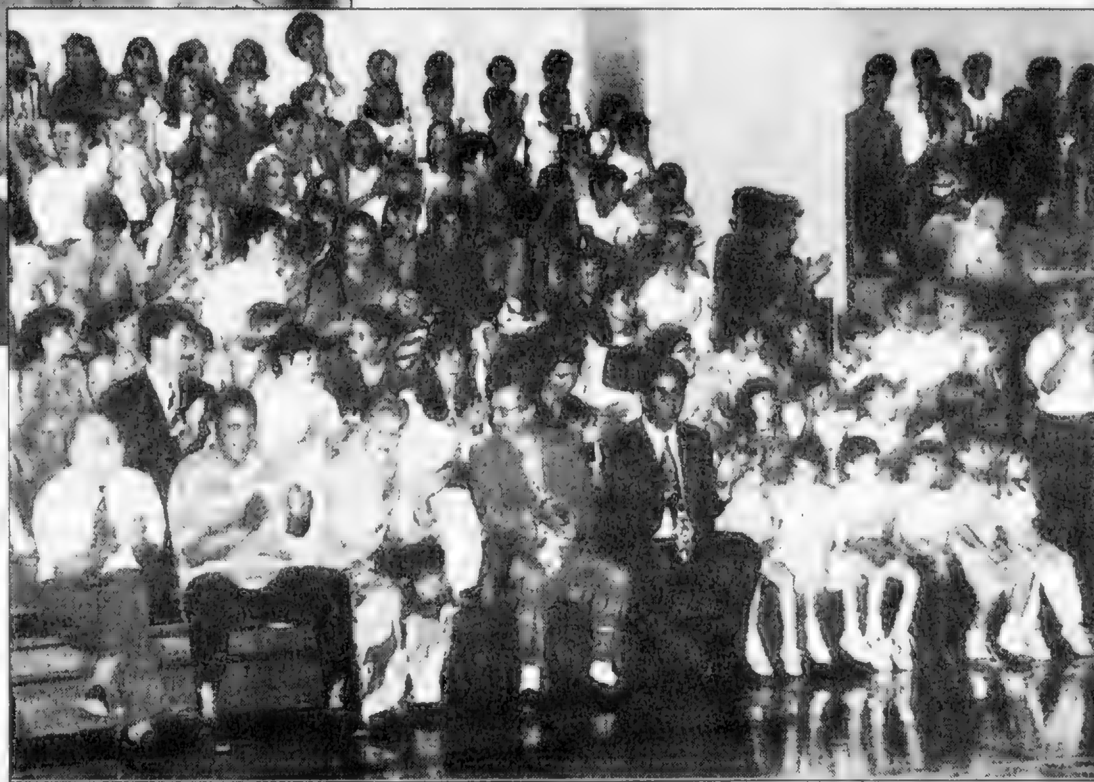
«On a ressenti un grand soulagement avec la mise en place de la gestion scolaire, mentionne le président actuel Aurèle Boisvert. Mais en même temps, on a ressenti quelques craintes. On se demandait comment est-ce qu'on allait travailler ensemble? Aujourd'hui, on peut dire que la DSFM nous a rapprochés. On est plus solidaire. On a passé des moments difficiles mais personne n'a été perdant en se joignant à la DSFM. Les salaires des professeurs et celui des employés de soutien ont tous été négociés à la hausse. Notre prochain défi: obtenir plus de financement et créer des partenariats avec les autres provinces pour assurer une programmation plus variée.»

«C'est sûr que mes jeunes ont une meilleure éducation aujourd'hui, soutient Denis Simard, un des quatre parents demandeurs dans le renvoie manitobain dont le jugement par la Cour suprême a été rendu en 1993. Les professeurs tiennent compte de l'opinion des parents. On a de meilleurs services et on sent que la DSFM s'occupe de nous. Mais il y a toujours place à l'amélioration. Il y a encore des conflits entre les gens de l'urbain et ceux du rural et après avoir attendu tant d'années, les parents veulent tous être en charge en même temps. Mais il faut arrêter de faire des arguments avec ça et retourner à la base.»

«On a donné à la DSFM une structure qui reflète les pouvoirs des parents, ce qui peut causer des frictions et mener à des excès dans certains cas, admet Gilbert Savard. Mais si on n'a pas la gestion, on n'a pas grands pouvoirs sur notre destinée. Et puis, ce n'est pas en cinq ans qu'on peut régler tous les problèmes. On apprend avec le temps. On est des pionniers.»

(1) Présidé par Alfred Monnin, ce comité a présidé en 1993 à la création même de la DSFM, notamment en recueillant le vote des ayants-droit qui devaient choisir d'adhérer ou non à la nouvelle division. Ce sont ces votes qui ont permis le transfert des premières écoles de la DSFM.





29 août 1994: la grande journée d'accueil de la DSFM réunit pour la première fois le personnel. Au CUSB, 650 personnes venues de 20 écoles vibrent au même diapason. Lors d'un autre événement de la rentrée, le directeur et le président, Raymond Bisson et Louis Tétrault, ont inscrit leur signature sur la bannière de la division scolaire.

C'est la rentrée!

Rien d'extravagant, seulement l'essentiel

Fini les initiations, le programme éreintant de la rentrée et les soirées qui durent jusqu'au petites heures du matin. Le CUSB accueille ses étudiants de façon sobre, mais efficace.

Pascal DUBÉ

Les étudiants du Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) retournent en classe le 8 septembre. En avant-midi, le département d'animation culturelle organise pour l'occasion une demi-journée d'activités. Vidéo d'information, visite guidée pour les nouveaux et barbecue du recteur sont au programme.

«Depuis quelques années, nous avons tenté de réduire à sa plus simple expression les activités de la rentrée, affirme le responsable de l'animation culturelle du CUSB, Louis Saint-Cyr. Les étudiants ont déjà reçu beaucoup d'information par le biais d'envois postaux, ils sont venus s'inscrire au collège, ils ont beaucoup d'autres choses à penser. Ce n'est pas toujours évident pour un jeune arrivant de la campagne de se retrouver dans un nouvel environnement et de recevoir toute cette information.

«Les envois postaux ont également été réduits au strict minimum, mentionne Louis Saint-Cyr. Les universitaires pourront rencontrer les gens responsables de tous les services aux étudiants dans le cadre du Salon des étudiants au gymnase. Il s'agit d'une période importante pour tous ces services pour recruter des bénévoles qui veulent travailler dans leur secteur. Nous profitons du fait que nous sommes une petite université où il est très facile de se familiariser avec les locaux, les professeurs et les personnes responsables.»





Archives La Liberté

Plus de 650 étudiants fréquenteront les bancs du CUSB cette année.

Toutes les gens du CUSB sont invités au barbecue du recteur à compter de 11 h 30. Par la suite, les étudiants seront divisés selon leur programme d'études et invités à rencontrer le doyen et les professeurs de leur faculté lors d'une rencontre informelle. Dès 13 h 30, c'est le début des classes!

L'association étudiante prépare pour sa part une soirée sociale le vendredi 11 septembre. Des jeux, des tirages et la musique sont au programme de la soirée. Pour les intéressés, le bar le Canot ouvrira ses portes le jeudi 10 septembre.

La rentrée des aînés

La Fédération des aînés franco-manitobains (FAFM), en association avec le Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB), offre cet automne à ses membres une série d'ateliers portant sur l'informatique. En tout, une douzaine d'heures de formation seront offertes.

Le premier cours intitulé "Introduction à l'informatique" initiera les intéressés à l'ordinateur. L'atelier expliquera le fonctionnement de base de l'ordinateur. Comment ouvrir et fermer l'ordinateur, manipuler la souris, connaître le clavier, sauvegarder les documents. L'atelier est divisé en six cours d'une heure et seront offerts tous les mardis et jeudis entre le 6 et le 22 octobre, de 10 h à 11 h, au local 3096 du CUSB. Il en coûte 24 $ pour les membres de la FAFM et 30 $ pour les non-membres.

Le deuxième cours servira à démystifier Internet. Les participants apprendront à naviguer sur le Web et apprendront où se trouvent quelques sources intéressantes en français. Le cours durera trois heures et sera présenté en trois parties, le 27 octobre, le 3 novembre et le 29 octobre, de 10 h à 11 h au local 3096 du CUSB. Il en coûte 12 $ pour les membres de la FAFM et 15 $ pour les non-membres.

Le dernier atelier initiera les participants à l'utilisation du courrier électronique, qui permet, une fois une lettre écrite à l'ordinateur, de l'envoyer instantanément à l'adresse internet de son destinataire. Le cours de trois heures sera présenté en trois parties, les 10, 12 et 17 novembre, entre 10 h et 11 h au local 3096 du CUSB. Il en coûte 12 $ pour les membres de la FAFM et 15 $ pour les non-membres.

Les personnes intéressées à s'inscrire ou à en savoir plus peuvent communiquer avec Jacqueline Fortier-Silva au 235-4446 ou composer le 233-Allô.

P. D.

C'est la rentrée!

À quel prix le savoir?

Travailler ou s'endetter? C'est souvent la seule question que les étudiants doivent se poser s'ils veulent terminer leurs études universitaires!

Carole THIBEAULT

Quand Valérie Rémillard sortira de l'université, baccalauréats en arts et en éducation en main, elle aura 26 ans, un mari, deux enfants et 35 000 $ en prêts étudiants à rembourser. De quoi en décourager plusieurs! Avec les frais de scolarité qui ne cessent d'augmenter, certains n'ont toutefois d'autre choix que de s'enfouir sous les dettes ou encore de travailler pour arriver à payer leurs études.

«Au début, ça me faisait peur d'avoir autant de dettes, reconnaît Valérie. Tellement que je n'en dormais plus la nuit. Puis, c'est mon mari qui m'a rassurée. Il m'a dit: "Valérie, y'a personne qui peut t'enlever ton éducation et ça, ça vaut bien 35 000 $".»

Valérie, Danielle, Anne, Paul ou Marjolaine, tous étudiants au Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB), s'entendent pour dire que leur situation économique «ne serait pas si pire», ou si angoissante, si ce n'était des fameux frais de scolarité qui dépassent cette année les 2 800 $ et qui peuvent atteindre les 3 400 $. «Et c'est sans compter les livres!», rappelle Danielle Rocan qui travaille dans un supermarché, à temps plein l'été et à temps partiel pendant l'année scolaire.

«C'est difficile mais je n'ai pas le choix», raconte la jeune femme qui se prépare aussi pour son mariage. Comme nombre de ses congénères, Danielle n'est pas admissible aux prêts et bourses, le revenu de ses parents étant, selon le gouvernement, suffisamment élevé pour combler les dépenses. «Mais ce n'est pas vrai, proteste-t-elle. Alors, ma sœur et moi nous organisons pour payer nos études. Le rôle de mes parents se limite à nous donner un toit et de la nourriture.»



photo: Carole Thibeault

Danielle Rocan travaille chez Safeway à temps plein pendant l'été et à temps partiel pendant l'année scolaire.

La nécessité d'augmenter ses revenus pour payer ses études entraîne un nouveau phénomène: les étudiants prennent moins de cours par session pour consacrer plus d'heures par semaine à un travail à temps partiel. C'est du moins ce que remarque Roland Saurette, conseiller en orientation au CUSB. «Il y en a qui essaient de ménager la chèvre et le chou, dit-il. Mais j'ai de la misère à croire qu'un étudiant puisse aller à l'école à temps plein et travailler 20 heures par semaine. À ce rythme-là, il y a quelque chose qui lâche: ou bien les résultats scolaires en souffrent ou bien le travail n'est pas trop exigeant.»

Selon Roland Saurette, vivre chez ses parents, s'ils peuvent se le permettre, demeure encore le meilleur moyen pour les étudiants d'éviter les grosses dettes ou le travail accablant. C'est d'ailleurs pour cette solution qu'a opté Paul Lachance qui a réussi à payer ses frais de scolarité et ses dépenses courantes en ne travaillant que l'été. «J'ai essayé d'aller vivre en appartement, précise le bachelier en éducation, mais je n'arrivais pas sur le plan financier. Alors je suis retourné chez mes parents.»

Mais aussi contrariant et nécessaire qu'il soit pour les uns, le travail est aussi une occasion d'épanouissement pour les autres. Étudiante en art, la basketteuse Anne Smith dit en effet consacrer près de 40 heures par semaine à son travail (au Sportex du CUSB), en plus de ses 14 heures d'entraînement. «Personnellement, je fais ça parce que j'aime ça, affirme-t-elle. C'est parfois difficile mais j'aime avoir différentes choses à faire. Et ce n'est pas comme si je n'avais pas de temps pour mes loisirs car, pour moi, le basket-ball est un loisir. En plus, mon travail au Sportex me permet de rencontrer plein de personnes, alors ça remplace les sorties.»

Marjolaine Guay, qui agissait en tant qu'agente d'emploi cet été au Centre de ressources humaines pour étudiants, croit enfin qu'un travail peu aussi apporter de bonnes habitudes aux étudiants. «Ça nous apprend à gérer notre temps, indique-t-elle. En plus, ça nous donne de l'expérience dans le monde du travail. Ça aussi, c'est important!»

C'est la rentrée!

Préparer demain dès aujourd'hui

Les frais de scolarité des universités canadiennes ont augmenté de 11 % par année depuis 1990 et s'établit à une moyenne de3 179 $ pour l'année universitaire 1998-1999. Et la tendance est à la hausse!

Pascal DUBÉ

«Entre 1982 et 1992, les frais de scolarite, incluant l'hébergement en residence, a augmente de 217 % pour se situer a 6 127 $ à l'Universite du Manitoba, indique le conseiller financier Marcel Lecuyer. A l'époque, on avait predit que la tendance allait se maintenir pour les dix ans suivants. Je suis certain que si l'on verifie aujourd'hui, la facture devrait s'approcher du 10 000 $.»

Pour venir en aide aux parents qui veulent mettre de l'argent de cote pour leurs enfants, le gouvernement fedéral a decidé de participer au Régime d'épargne-etudes (REE). Depuis janvier 1998, le fedéral investira jusqu'à 400 $ par an dans un REÉ. Le gouvernement permettra également aux parents dont les enfants décident de ne pas poursuivre des études postsecondaires de récupérer le total de leur capital et les intérêts accumulés.

«Par le passé, on hésitait à conseiller ces investissements aux parents puisqu'ils perdaient les intérêts de leurs investissements si les enfants décidaient de ne pas aller aux études postsecondaires, explique la conseillère financière



Archives La Liberte

Michelle Smith.

Michelle Smith. Maintenant les parents peuvent mettre de côte jusqu'a 4 000 $ par année et jusqu'a un plafond de 42 000 $ dans un RÉÉ. Si les enfants ne vont pas aux études, les parents peuvent récupérer l'argent et le placer dans des RÉER.

«L'autre façon d'épargner que l'on proposait aux parents pour les études de leurs enfants et qui fonctionne toujours, c'est d'ouvrir un compte en fiducie au nom de l'enfant, indique Michelle Smith. Il faut cependant savoir que lorsque le jeune atteint 18 ans, il devient titulaire de cet argent et que rien ne l'oblige a l'utiliser pour ses etudes.»

Mais la grande question est de savoir combien d'argent les étudiants auront besoin pour compléter leurs études d'ici dix ou vingt ans. Selon une étude de l'Institut Fraser de la Colombie-Britannique, un étudiant inscrit à un baccalaureat en Arts deboursera en moyenne 5 000 $ en frais de scolarité cette année. Depuis quelques annees, ces frais ne cessent d'augmenter. Par exemple, en Nouvelle-Écosse, les frais de scolarités ont augmenté de 40 % au cours des cinq dernières annees.

Alors combien les gens devraient epargner pour financer les études de leurs enfants? «Il n'y a pas de montant idéal ou de chiffre miracle, affirme Marcel Lécuyer. Ça dépend de leurs moyens!»

ALLIANCE FRANÇAISE

Nouveau centre d'examen

Anie CLOUTIER

Le Diplôme d'études en langue française (DELF) et le Diplôme approfondi en langue française (DALF), examens de connaissance linguistique reconnus par le gouvernement français, sont maintenant disponibles au Canada.

En effet, explique la directrice de l'Alliance française de Winnipeg, Nelly Sadoun, c'est grâce à l'initiative de l'ambassade de France au Canada et de ses six Alliance au pays que le DELF et le DALF seront désormais offerts au étudiants canadiens.

Ces examens sont offerts par le ministère de l'Éducation de la France, indique-t-elle. Ils sont donc reconnus par le gouvernement français ainsi que dans 112 pays a travers le monde, «ce qui peut être très pratique pour quelqu'un qui souhaite trouver du travail ou poursuivre ses études en France ou à l'étranger».

Les six Alliance française du Canada s'affairent présentement à faire connaître l'examen aux universités et collèges du pays qui pourront l'utiliser comme critère d'admission pour les étudiants étrangers. L'Alliance de Winnipeg souhaite d'ailleurs convoquer prochainement le Collège universitaire de Saint-Boniface et le Bureau de l'éducation française.

Toute personne, a l'exception des ressortissants français, peut passer l'examen. Aucune formation specifique n'est requise. «Le DELF compte six unités et le DALF quatre, poursuit Nelly Sadoun. Ces unités peuvent être passées separement et à votre convenance dans n'importe quel centre d'examen reconnu à travers le monde. Ces examens mesurent le niveau de langue et ne remplacent pas le diplôme universitaire. Le DALF comprend cependant des questions de connaissances générales en sciences humaines, économie, droit ou sciences pures, selon la spécialisation de la personne qui souhaite passer l'examen. C'est un examen international. L'étalon est donc le même d'un pays à l'autre. À noter cependant que les examens collent à la réalité des étudiants locaux. Les questions en droit pour les étudiants canadiens, par exemple, seront préparées ici par l'Alliance.»

La prochaine session d'examen offerte à l'Alliance aura lieu au printemps 1999.

Vous avez des événements à signaler?

Composez le 237-4823 ou le 1-800-523-3355.

Apprentie mécanicienne ou apprenti mécanicien d'automobile et de machinerie lourde

Patrimoine canadien, Parcs Canada

Parc national du Mont-Riding, Wasagaming (Manitoba)

Poste offert aux personnes résidant dans un rayon de 160 km du Parc national du Mont-Riding.

Patrimoine canadien, Parcs Canada, offre un poste permanent au Parc national du Mont-Riding, Wasagaming (Manitoba) pour une apprentie mécanicienne ou un apprenti mécanicien d'automobile et de machinerie lourde.

Vous avez réussi deux années d'études secondaires selon les normes provinciales (ou possédez une équivalence approuvée par la Commission de la fonction publique du Canada), ainsi que le niveau 2 de la formation de mécanicienne ou mécanicien de véhicule automobile ou de machinerie lourde, conformément au Programme d'apprentissage du ministère du Travail du Manitoba. De plus, vous possédez de l'expérience en mécanique générale touchant notamment les méthodes d'entretien préventif et l'inspection de camions et d'autres véhicules ainsi que le changement de pneus et les réparations mineures des véhicules. Vous toucherez un salaire de **13,01 $** l'heure.

Ce poste exige une vérification approfondie de la fiabilité et un permis de conduire valide de classe 5.

Si cet emploi vous intéresse, veuillez acheminer votre curriculum vitæ d'ici le **3 septembre 1998,** accompagné de vos attestations d'études, en indiquant clairement en quoi vous satisfaites aux exigences précitées et en mentionnant le numéro de référence **PCH72637AB16**, à la **Commission de la fonction publique du Canada, 344, rue Edmonton, pièce 100, Winnipeg (Manitoba) R3B 2L4. Télécopieur : (204) 983-8188**

Patrimoine canadien, Parcs Canada, croit fermement au principe de la gestion de la diversité et encourage les membres des groupes visés par l'équité en matière d'emploi à postuler et à s'identifier comme tels.

Nous remercions tous ceux et celles qui soumettent leur candidature; nous ne communiquerons qu'avec les personnes choisies pour la prochaine étape.

La préférence ira aux personnes de citoyenneté canadienne.

This information is available in English.

Commission de la fonction publique du Canada — Public Service Commission of Canada

Canada

Le Centre culturel franco-manitobain
est à la recherche d'un

directeur technique

Responsabilités :
- responsable de l'équipement technique, de leur opération et de leur maintien;
- responsable des services techniques offerts aux locataires;
- responsable du budget technique du CCFM;
- responsable du personnel technique du CCFM.

Qualités requises :
- bonne connaissance d'équipement technique;
- connaissance de l'informatique;
- connaissance du français et de l'anglais.

Salaire : à négocier.

Entrée en fonction : le plus tôt possible.

Faites parvenir votre curriculum vitae **avant le 8 septembre 1998** au :

Directeur général
Centre culturel franco-manitobain
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G7

Chalet Malouin Inc.

est à la recherche:

d'un.e infirmier.ière (R.N./L.P.N.)

- Expérience un atout;
- Bilingue français et anglais;
- Salaire à négocier;
- Entrée en fonction immédiate;
- Poste de 35 heures par semaine, jours de semaine seulement.
- Date de clôture: le 18 septembre 1998.

Envoyez votre curriculum vitae à:

Mme Savard-Preston
C.P. 1010
Saint-Malo (Manitoba)
R0A 1T0
Télécopieur: (204) 347–5107



Candidat(e)s recherché(e)s
En Programmation & Analyse Informatique
Emploi Garanti
Mirande 1-800-676-0379
www.virtuelle.org

La Division scolaire Transcona-Springfield n° 12

est à la recherche d'un(e)

professeur(e) bilingue

(français et anglais), pour la classe de maternelle.

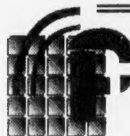
Cette position temporaire, à demi-temps, débutera le 5 octobre jusqu'au 30 juin 1999, ou la journée avant le retour de l'enseignant(e) régulier(ière).

Veuillez faire parvenir votre demande écrite, accompagnée de votre curriculum vitae, à l'adresse suivante:

DUG-K
Division scolaire
Transcona-Springfield n° 12
760, avenue Kildare est
Winnipeg (Manitoba)
R2C 3Z4
Télécopieur: 224-2783

Date limite:
le 4 septembre 1998.

Aucun accusé de réception ne sera envoyé au(x) candidat(e)s.



La Coopérative des publications fransaskoises

OFFRE D'EMPLOI

Adjoint(e) à l'administration

La Coopérative des publications fransaskoises est à la recherche d'une personne qui aime les défis et le travail en équipe pour occuper le poste d'adjoint(e) à l'administration. Ce poste exige une personne fiable, soucieuse de la qualité de son travail et qui sait bien gérer son temps. Comme candidat(e) retenu(e) vous aurez la capacité de travailler de façon autonome et vous serez intéressé(e) à contribuer au développement de l'entreprise.

Description du poste :
- responsable de la comptabilité de l'organisme, incluant la facturation, les comptes à payer, les dépôts bancaires, la perception de comptes en souffrance, divers rapports et formulaires gouvernementaux, les rapports financiers mensuels, etc.
- soutient administratif à la direction incluant aider à la préparation des rencontres du Conseil d'administration et de l'Assemblée générale annuelle, commander les fournitures de bureau, voir à l'entretien de l'équipement, programmer le téléphone et le fax etc.,
- responsable de la gestion des banque de données, de la gestion de la banque de données des abonnés(es) et des Sociétaires, des avis de renouvellements, des avis de convocation etc.
- secrétariat et réception incluant le courrier, le classement, la clavigraphie, etc.

Qualités recherchées :
- un bon sens de l'organisation et un désir d'apprendre et de travailler,
- maîtrise des logiciels Accpac Simple comptable, Microsoft Excel, Filemaker Pro et Microsoft Word....,
- bonne connaissance du français et de l'anglais oral et écrit,

Lieu de travail: Regina

Salaire: à négocier selon les compétences

Entrée en fonction: dès que possible

Faites parvenir votre curriculum vitae, ou communiquez par téléphone, avant le 31 août 1998 17 h 00 au:

Directeur général
L'Eau vive
2604, rue Central
Regina (SK) S4N 2N9

Tél: (306) 347-0481 Fax: (306) 565-3450

l'Eau vive — l'hebdo fransaskois



Festival du Voyageur

est à la recherche d'un(e)

DIRECTEUR(TRICE) du MARKETING

Responsabilités:
- voir au marketing à court et long terme pour le Festival du Voyageur, le fort Gibraltar et tout autre programme administré par la corporation;
- diriger la cherche de commanditaires corporatifs et développer des stratégies afin d'assurer leur participation dans la fête d'hiver;
- développer des méthodes d'évaluation;
- voir à la commercialisation des produits et services offerts par la corporation;
- superviser le travail du personnel relevant de la direction du marketing.

Exigences:
- expérience dans le domaine du marketing;
- expérience dans le domaine des négociations de commandites un atout;
- bonne connaissance du français et de l'anglais parlés et écrits;
- dynamisme et entregent;
- bonne connaissance des logiciels WordPerfect, Corel Draw et Pagemaker serait un atout.

Échelle salariale: 34 000 $ à 44 000 $

Entrée en fonctions: le plus tôt possible

S'il vous plaît faire parvenir votre curriculum vitae **avant le 4 septembre 1998** à:

Directeur général
Festival du Voyageur
768, avenue Taché
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2C4

Le Festival du Voyageur Inc. est l'organisme responsable de la célébration annuelle du festival d'hiver commémorant la culture et l'héritage que nous ont légués les voyageurs d'antan.

Recyclez ce journal!



La Division scolaire franco-manitobaine nº 49

Apprendre et grandir ensemble

SUPPLÉANT.E

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49 est à la recherche d'enseignant.e.s pour faire de la suppléance dans nos écoles.

S'il vous plaît faire parvenir votre curriculum vitae au directeur général :

Monsieur Léo Robert
Directeur général
Division scolaire
franco-manitobaine n° 49
Case postale 204
485, chemin Dawson
Lorette (Manitoba)
R0A 0Y0

Téléphone: (204) 878-9399
Télécopieur: (204) 878-9407



Royal Canadian Mounted Police **Gendarmerie Royale du Canada**

Technologie de l'information - soutien et administration de réseau
Exigences linguistiques - bilingue & anglais seulement

Le département de la technologie de l'information d'Informatics Saskatchewan est à la recherche de personnes motivées pour combler des postes permanents et temporaires en soutien et administration de réseau. Ces postes relèvent du ou de la gérant(e) du département Technologie de l'information. Ce secteur fournit du soutien au bureau central de la GRC, à l'académie d'entraînement de la GRC et à de multiples détachements à travers la province de la Saskatchewan.

Les responsabilités comprennent:

- comme membre d'une équipe, il faut fournir du soutien à des LAN's Novell NetWare 4.1x à travers la Saskatchewan. Ceci comprend le logiciel *Support of Office Automation*, *Novell GroupWise E-Mail*, et une multitude de logiciels de micro-ordinateurs. Les systèmes d'exploitation informatique comprennent *Windows95*, *Windows 3.1*, *WindowsNT*, *NetWare* et *NT Server*;
- installation et soutien pour des *Wan routers*, *hubs*, *3270 Gateways*, *DHCP & TFTP servers*;
- analyse de pannes de systèmes pour établir les causes et effectuer les correctifs requis. Soutien à la micro-informatique niveau 2. La recherche, l'évaluation et l'installation de logiciels qui sont requis pour: améliorer, étendre ou mettre à jour les divers équipements et logiciels faisant partie des réseaux locaux, les stations de travail rattachées et les appareils/extensions complémentaires.

Éducation:

- un certificat d'au moins deux ans en Sciences informatiques d'une université ou d'un collège communautaire reconnu. Aussi, seront considérés les postulants ayant un certificat dans une discipline reliée ou possédant des crédits suffisants pour être éligibles à un certificat de deux ans en Sciences informatiques.

Expérience:

- quelques années d'expérience dans un environnement réseau PC;
- de l'expérience avec des logiciels de diagnostics à distance et avec des équipements de diagnostics afin de résoudre des problèmes de logiciels et de réseaux est un atout;
- excellentes capacités de communication orale et écrite dans les deux langues officielles (ne s'applique qu'au poste bilingue);
- la personne retenue devra satisfaire aux exigences de Contrôle de sécurité niveau 3 (Top secret).

Échelle salariale: 42 673 $ à 51 885 $ selon les compétences et l'expérience.

Date de clôture: le 13 septembre 1998

Faites parvenir votre curriculum vitae et vos références à:
Gendarmerie royale du Canada
a/s: Ressources humaines
6101, avenue Dewdney Ouest
Sac 2500 Regina (SK) S4P 3K7
Téléc.: 306-780-6105

Les règles d'équité en matière d'emploi seront respectées.
Nous remercions tous les postulants, cependant, seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés.



La Commission canadienne du blé

Agent(e) à la trésorerie

Un poste dagent(e) à la trésorerie est vacant à la Direction des finances.

Le/la titulaire sera responsable de la gestion dun des principaux programmes de financement de la CCB et répondra à la Direction de la trésorerie. La description du poste consiste à se tenir au courant de létat des marchés et à interpréter lenvironnement financier; à concevoir les stratégies demprunts et dinvestissements; à surveiller les mouvements de trésorerie, à assurer la liaison avec les banques, à recommander et à mettre en place les stratégies les plus efficaces en termes de couverture des taux dintérêt.

Le/la candidat(e) disposera dun B.A. en études commerciales, -en administration des affaires ou en sciences économiques; les candidats ayant achevé le cours sur le commerce des valeurs mobilières au Canada et/ou qui disposeraient dun diplôme danalyste financier agréé seront favorablement considérés. Les candidats doivent démontrer quils sont capables de : travailler à la fois de façon indépendante et en équipe; communiquer efficacement, oralement et par écrit, et faire preuve dentregent. De solides connaissances dans le domaine des finances et un esprit danalyse sont des conditions essentielles à ce poste. Le/la candidat(e) disposera également de bonnes connaissances en informatique, y compris tableaux de ventilation et autres outils de présentation des données. La langue de travail est langlais.

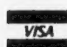
La Commission canadienne du blé offre un salaire compétitif, une gamme complète davantages sociaux ainsi que dexcellentes conditions de travail. Veuillez transmettre votre demande par écrit, accompagnée de votre curriculum vitae, du salaire anticipé et de références professionnelles **avant le 11 septembre 1998** à ladresse suivante :

Direction des ressources humaines
Commission canadienne du blé
C.P. 816, Succ. principale
Winnipeg, (MB)
R3C 2P5
ou par télécopieur : (204) 983-1209

Vous avez des événements à signaler?
Composez le 237-4823 ou le 1-800-523-3355.

Les *Petites* ANNONCES

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $





Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Pour ouvrir un compte commercial dans les petites annonces de La Liberté, composez le 237–4823 (1–800–523–3355 pour les gens à l'extérieur de Winnipeg).

DIVERS

NOUVELLE BEBELLE! AEROTOR, service offert par les Jardins St-Léon. Louez les machines ou on viendra le faire chez vous. Téléphonez au 237–7216.
318-

50e ANNIVERSAIRE Alumni LPN's - garde-malades pratiquantes de l'Hôpital de Saint-Boniface, les 25, 26 et 27 septembre 1998. Pour info ou billets, contactez Rolande Melnic, 237-9177, ou Audrey Veitch, 253-1992.
430-

GARDERIE familiale licensiée à River Park South a des ouvertures. 16 ans d'expérience dans des garderies publiques et familiales. TSEII. SVP communiquer avec Adèle au 253-3580.
449-

COURS DE GUITARE pour tous âges. Pour plus de renseignements, svp m'appeler au 779-8596 Patrick Lussier.
460-

GARDERIE FRANCOPHONE très près de l'école Taché a 1 ou 2 places disponibles. Contactez Liza au 237-5665.
461-

SERVICES rapide de raccomodage pour enfants et adultes. Berthe au 255-3710.
475-

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus pour faveur obtenue. A.G.
476-

RECHERCHE

RECHERCHE: Gouvernante à domicile pour enfants de 2 et 8 ans. Temps plein de jour et de soir. Doit savoir conduire. Saint-Vital. 254–3140.
455-

RECHERCHE: un ou une locataire pour partager une maison à Saint-Boniface près du Collège. Renseignements: 233-4974.
477-

À VENDRE

MAISON À VENDRE: Vente privée rue Aubert, deux chambres à coucher, 900 pi2, près de l'école Taché, visite sur rendez-vous seulement. 233-3753.
473-

À VENDRE: Porte-ouverte de 13 h à 16 h. Condos pour adulte. Charmants condos de 2 chambres à coucher au cœur de Saint-Boniface. Idéal pour célibataire, professionnel ou retraité. 1 1/2 salle de bain, air climatisé, très grand «sunroom» 3 saisons. Comprend 5 appareils ménagers. Décoration et aménagement paysager faits par des professionnels, beaucoup d'espace de rangement et stationnement. Rien à faire à part d'en profiter! Venez jeter un coup d'oeil. Pour plus d'information contactez Nancy ou Georges Bohemier au 987–2104.
478-

À LOUER

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher, avenue de la Cathédrale. 355 $ par mois, services inclus. Appelez le 233–6091.
303-

À LOUER: Bureaux de 300 pi, situé au 210, rue Masson. (Organismes à but non-lucratif). Disponible immédiatement. Appelez Guy Mao au 233–0501 entre 10 h et 16 h.
394-

À LOUER: Appartement de 2 chambres à coucher, rue Masson. 395 $/mois, incluant chauffage, eau et stationnement. Disponible immédiatement. 231–5033.
445-

À LOUER: Appartements, 2 chambres et 1 chambre à coucher. 161, Dumoulin. Libre le 30 août. Téléphonez au 233–5087.
446-

À LOUER: Appartement meublé à partager avec colocataire. 250 $/mois. Tout près du CUSB. Composez le 231–2360.
459-

À LOUER: Saint-Boniface nord, rue La Vérendrye. Appartement d'une chambre à coucher, deux entrées privées. 325 $ par mois + services. 1 (204) 422-5610.
462-

À LOUER: en face du Collège, 506, Aulneau. Appartement d'une chambre à coucher. Rénovée, rez-de-chaussée, entrée privée, services compris. Stationnement si désiré. 233-2520.
463-

À LOUER: 1 chambre à coucher, près de l'Hôpital Saint-Boniface. 410 $/mois, services compris. Disponible le 1er septembre. 772-3668.
465-

À LOUER: rue Notre-Dame, 2 chambres à coucher, grand et ensoleillé. 525 $ comprend les coûts d'hydro, chauffage, eau, stationnement, laveuse et sécheuse. 231-3872.
468-

À LOUER: 201, Des Meurons, grande garçonnière, système de sécurité, grand débarras, air climatisé. Libre le 1er octobre. 335 $ stationnement compris. 237-6428 ou 228-3346.
470-

À LOUER: Appartement de trois chambres à coucher dans un duplex côte à côte, rue Langevin, entrée privée avec garage et sous-sol. 550 $ par mois plus chauffage et électricité. On cherche une ou des personne(s) tranquille(s), non-fumeur(s), sans animaux. Libre le 1er octobre. Composez le 453-4987.
471-

À LOUER: Appartement au 175, rue Masson, deux chambres à coucher. Comprend tous les services. 360 $ par mois. Disponible le 1er septembre. Pour information: 233-3753.
472-

À LOUER: Appartement non-fumeur, sans animaux au 424, Valade. 450 $ par mois comprend buanderie, stationnement et eau. Disponible le 1er octobre. Pour information: 233-3753.
474-

Nécrologies

Sœur Alice Lemieux (Sœur Marie Dolorès)

Sœur Alice est née à Willow-Bunch (Saskatchewan) le 26 septembre 1911. Fille de François et de Lucina Lemieux, elle grandit dans une famille nombreuse dont la foi était remarquable ainsi que la participation dans la vie de leur paroisse. Avec ses frères et sœurs, elle reçut son éducation chez les Filles de la Croix à Willow-Bunch. En 1933, sœur Alice fit ses premiers vœux chez les Filles de la Croix où elle s'impliqua généreusement durant près de 68 ans. Elle mourut le 21 août 1998, à la suite d'un malaise cardiaque.

Son ouverture de cœur et d'esprit facilitait ses bonnes relations avec son entourage et son humour faisait résonner son rire communicatif autour d'elle. Sœur Alice était ardue au travail. Ses nombreuses occupations furent toujours menées à bonne fin et avec précision.

Elle aimait beaucoup la musique et étant douée d'une très belle voix, paroisses et couvents en bénéficièrent. Elle partageait toujours dans la joie, talents et énergies qu'elle déployait avec habileté.

Elle était très près de sa famille dont quelques membres la précédèrent dans la mort, entre autres: son frère prêtre, Roger et deux Filles de la Croix: sœur Saint Alphonse et sœur Palmyre.

Lui survivent, trois sœurs: Bernadette, Claire Tremblay et Cécile Bourgeois ainsi qu'un frère, André et de nombreux neveux et nièces de plusieurs générations.

Les Filles de la Croix se souviendront longtemps et avec beaucoup d'affection, de leur compagne si charmante et si joyeuse.

Les funérailles eurent lieu à Saint-Adolphe, le 25 août 1998.

Maurice Charles Gydé, M. D.

Soudainement, le mardi 18 août 1998, Dr Maurice Charles Gydé est décédé à l'âge de 77 ans, à l'Hôpital général Saint-Boniface.

Né à Saint-Boniface le 10 novembre 1920 de Maurice et Denise Gydé, Maurice a étudié au Collège Saint-Boniface et plus tard à l'Université du Manitoba, où il a obtenu son doctorat en médecine avant d'être admis au Collège royal des médecins.

Le 24 août 1946, il épousa Marjorie Matilda McPherson et établit sa pratique à Saint-Pierre-Jolys au Manitoba, où il a joué un rôle déterminant dans la construction du premier hôpital de la région. Maurice et Marjorie ont été honorés pour leurs efforts dans la lutte contre la polio durant l'épidémie du début des années 1950.

En 1955, Maurice et sa famille ont déménagé à Rochester, Minnesota, où il a étudié à la Mayo Clinic afin d'obtenir une spécialisation dans le traitement des maladies des oreilles, du nez et de la gorge. Revenu à Saint-Boniface en 1959, il a pratiqué en tant qu'O.R.L. au Centre médical Norwood et comme chirurgien attaché à l'Hôpital Saint-Boniface, jusqu'à sa retraite qu'il a prise en 1988 après un quadruple pontage.

Actif dans le domaine de la recherche et du développement pour de nombreuses compagnies pharmaceutiques, Maurice a joué un rôle majeur dans le développement d'antibiotiques pour le traitement de l'oreille interne. Il a aussi passé plusieurs heures avec ses collègues marcheurs au centre de conditionnement physique.

Il laisse pour chérir sa mémoire sa tendre épouse de 52 ans, Marjorie, ses enfants: Michael (Joan), Sue Bryner (Jim Boy), Bob (Debra), Laurie, and Kathy Finley (Stan), ainsi que ses petits-enfants: Jennifer, Malcolm, Stacey, Meagan, Sorel, Erica et Lana.

Remerciements particuliers à Dr Pan et au personnel de l'urgence et des soins palliatifs de l'Hôpital général Saint-Boniface.

Au lieu de fleurs, la famille demande à ceux qui le désirent, d'offrir leurs dons à la Fondation des maladies du cœur du Manitoba, 201-335, rue Donald, Winnipeg, Manitoba.

Selon la volonté de Maurice, la crémation a été suivie par un enterrement privé.

Médecin, époux, père, grand-père et ami.

Tu nous manques. Nous t'aimons. Repose en paix.

Prière à mère Teresa



FAVEURS OBTENUES – MERCI MON DIEU. Dites 9 fois «Je vous salue Marie» par jour durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le 1er contenant les affaires, les 2 autres pour l'impossible. Publier cet article le 9e jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyable mais vrai.

R.S.

Coût des nécrologies

30 ¢ par mot sans traduction; 35 ¢ par mot avec traduction; Photo: 15 $

Chronique RELIGIEUSE

Réal Lévêque
Prêtre



Le voyage du pape en Autriche

Il va sans dire que le voyage le plus contesté du saint-père depuis quelques années, fut celui qu'il vient d'effectuer en Autriche à la fin de juin. Il faut honnêtement le dire, l'une des raisons du voyage en Autriche cette fois fut bien entendu spirituelle, mais aussi politique dans son essence, puisqu'il a essayé par sa présence de chef de l'Église Universelle, de calmer les esprits souvent anti-catholiques, et de ramener le peuple au vrai pasteur, Jésus-Christ.

D'abord terre de grande familles bourgeoises et royales, avec ses églises baroques et décorées à la «rien de trop beau pour le Seigneur», l'Autriche, petit pays malmené par les guerres des siècles derniers et par les guerres de ce siècle, connaît depuis une dizaine d'années, une crise au sein de son Église.

En Autriche la population presqu'entièrement catholique et pratiquante, voit maintenant l'ouverture aux sectes et à d'autres formes de louange. Cette année, les gens ne se sont pas amassés comme ce fut le cas lors des autres passages de Jean-Paul II. Pourtant le message du Pape en était un d'espérance et de renouveau.

Un des événements les plus marquants de sa visite fut la dernière messe, alors qu'en 1938, 250,000 personnes ont rempli la place publique pour accueillir Adolf Hitler, après l'annexion de l'Autriche à une plus grande Allemagne fortifiée.

Le Pape réalisant que la foule lors de sa visite était beaucoup plus petite, a pris l'exemple des trois Autrichiens qu'il béatifierait ce jour- là, dont un avait été décapité pour ses activité pacifiques, en disant qu'il y a 60 ans un homme était debout sur le balcon surplombant la place proclamant qu'il apporterait le salut, et voilà que les nouveaux béatifiés nous donnent un message différent, en ne recherchant pas le salut des personnes humaines mais seulement du Christ. Une fois la messe terminée le Pape a dit aux évêques autrichiens que l'autorité de l'Église ne dépend pas de ses évêques seulement.

Plus tard le Pape, lors d'une autre célébration, a exploité les Autrichiens de ne pas abandonner l'Église du Christ. Il leur a rappelé, que même si l'Église catholique avance vers une plus grande ouverture, certains sujets demeurent toujours privés et confidentiels. Il les a rassurés en disant que l'Église catholique demeure toujours le guide principal dans les enseignements sociaux.

Sur une note joyeuse, le Pape a félicité l'Autriche, car le 1er juillet, ce pays prendra, à son tour, la présidence de l'Union Européenne. Le Pape leur a dit que depuis des siècles, l'Autriche avait été un pont entre l'Est et l'Ouest de l'Europe et qu'il était normal que l'Autriche s'ouvre à l'expansion européenne en y incluant des nouveaux membres de l'Europe de l'Est et du Centre. Un des pays au centre de faire de l'Europe un continent vraiment européen dans son ensemble est certainement l'Autriche.

L'Église catholique de l'Autriche, vulnérable dans son ensemble comme toutes les églises, connaît une pratique religieuse dégringolante à cause de cinq grandes questions: la participation limitée du laïcat dans les décisions prises par l'Église, le célibat et le mariage des prêtres, l'ordination des femmes au sacerdoce et la question de l'abus sexuel qui pèse contre l'ancien archevêque de Vienne, le Cardinal Hans Hermann Groer qui a démissionné en 1995.

Le Cardinal Groer, qui est présentement malade dans un couvent de l'Allemagne de l'Est, a bien entendu causé un mal à l'Église autrichienne, puisque comme primat de l'Église en Autriche, il était la tire des journalistes du monde entier.

Le Pape durant son voyage a préféré ne pas parler de cet incident pour parler plutôt d'espérance et de l'avenir de l'Autriche. Retournant à Rome, le Pape a simplement conclu de cette Église qu'elle est en santé, et que, grâce à l'an 2000 qui approche, l'Autriche envisagera son sens évangélique et spirituel avec une plus grande sérénité.

À la douce mémoire de nos chers parents

LAMBERT

Tasie
4 avril 1916
24 août 1981

Ti-Gas
20 septembre 1913
13 février 1995

Dieu vous garde dans sa demeure et nous vous gardons dans nos cœurs.

Toujours aimés, Jamais oubliés

Émile, Lorraine et la famille.

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

MONK, GOODWIN
...AVOCATS ET NOTAIRES ...

Me LAURENT J. ROY , c.r.
Me MICHEL CHARTIER

800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

TEFFAINE, LABOSSIÈRE

Avocats et notaires,

Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

247, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6.
Téléphone: 925–1900.
Fax: 925–1907.

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600



TAYLOR McCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES

ALAIN L.J. LAURENCELLE

400, avenue St. Mary, 9e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Tél.: 988-0304 • Fax: 957-0945
courrier électronique:
alaurencelle@tmlawyers.com

Plus de 50 avocats exerçant dans tous les domaines du droit.

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et notaire
182, rue Dumoulin,
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0E3
Téléphone: (204) 958–6850
Télécopieur: (204) 958–6855

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON

J. Guy Joubert
Marianne Rivoalen
Barbara Shields
Avocats et notaires

360, rue Main, 30e étage
Winnipeg (Man). R3C 4G1
Téléphone: (204) 957–0050
Télécopieur: (204) 957–0840
Courrier électronique: amt@aikins.com
Internet: http://www.aikins.com

Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G3
Téléphone: 987-3880
Télécopieur: 233-9762

Cet espace est à votre disposition!

Cet espace est à votre disposition!

ASSUREURS

Agence d'Assurance
AURÈLE DESAULNIERS
(1987)

Pour tout service d'assurance!

Joel Desaulniers
Christine Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Donald Normandeau
Nicole Connelly

390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051





MAURICE E. SABOURIN LTD.

233-7351
195, boulevard Provencher

ASSURANCES DE TOUS GENRES

Feu • Vie • Maladie • RRSP
Assurance voyage - Ferme

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES BALCAEN-VERMETTE
1065, boulevard Autumnwood
987–8060
M. Balcaen, C.A.I.B.
L. Vermette, C.L.U. C.A.I.B.

EXPERTS CONSEILS / COMPTABLES AGRÉÉS

BDO

GÉRANT	
Gilles Chaput, FCA	926-7204
VÉRIFICATION & COMPTABILITÉ	
Raymond Desrochers, CA, CFE	926-7208
Marc Rivard, CA	926-7222
Pamela Dupuis, CA	926-7240
Elizabeth Maw, CA	926-7213
EXPERT-CONSEIL À LA PME	
Lucien Guénette, CA	926-7210
FISCALITÉ & IMPÔTS	
Arthur Chaput, CA, CFP	926-7202
Georges Picton, CGA	926-7205
CONSULTATION EN MANAGEMENT & MÉDIATION	
Charles Gagné, MPA, CMC	926-7206
PLANIFICATION FINANCIÈRE	
James Doer, CA, CFP	926-7215
INFORMATIQUE	
Travis Leppky, CA	926-7241
RELANCE, INSOLVABILITÉ & ARBITRAGE	
Bruce Caplan, CA, CIP	926-7207
Collin LeGall, CMA, CIP	926-7220
JURI-COMPTABILITÉ ET ENQUÊTES	
Raymond Desrochers, CA, CFE	926-7208
Russ Paradoski, CA, CFE	926-7214

Services de consultations en affaires

BDO
BDO Dunwoody
5e étage, 191, Broadway
Winnipeg (MB) R3C 3T8
T. (204) 956-7200
F. (204) 926-7201
www.bdo.ca
Courrier électronique: gchaput@winnipeg.bdo.ca

OPTOMÉTRISTES

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

DR ODILE THERRIAULT,
optométriste
EXAMEN DE LA VUE
(adulte et enfant)
VERRES DE CONTACT

WESTWOOD OPTICAL
3210, avenue Portage
889–7298

et

POLO PARK VISION CENTRE
774–4111

Dr Keith Mondésir

Optométriste

- **Examen de la vue**
- **Lunettes ajustées**
- **Verres de contact**

201–1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255–2459.



Ménard service d'aliments
Variété d'aliments froids
Nos spécialités:
Mariages, funérailles et réceptions
Pierrette Ménard 878–2472

LaLIBERTÉ ***Avis aux annonceurs***

Toutes les annonces (réservations et matériel) doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard le **lundi à midi** pour parution le vendredi de la même semaine.

La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Pour les petites annonces, l'heure de tombée est le lundi à17 h. (par écrit et payée d'avance)

Merci de votre collaboration.

Téléphone: 237-4823
Télécopieur: 231-1998

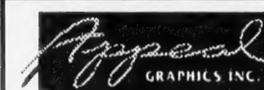
SERVICES



SÉCURE ÂGE INC.
SERVICES À DOMICILE / HOME SERVICES
Qualité de vie pour les aîné(e)s
Paul Filteau-Gobeil, Directeur
(204) 943–4433

- *Soins personnels*
- *Soins des pieds*
- *Entretien domestique*
- *Entretien maison et cour*
- *Coiffure à domicile*

Cet espace est à votre disposition!



- **CONCEPTION GRAPHIQUE**
- **TYPOGRAPHIE**
- **MISE EN PAGE**
- **IMPRIMERIE**

TÉLÉPHONE (204) 989-5252
TÉLÉCOPIEUR (204) 957-1735
SERVICE ET QUALITÉ

LES SERVICES INTERNET MABORD Martine Bordeleau
- création de sites Web.
- Formation personnalisée.
- Recherche dans le Web.

Tél./Fax: (204) 231–0907
http://home.ican.net/~mabord
courriel: mabord@ican.net



- **MONUMENTS**
- **PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE**
- **INSCRIPTIONS**

L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ

405, avenue Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

Dominion Window & Door Ltd.
FABRICANT DE FENÊTRES ET DE PORTES

En vinyle, en bois ou en aluminium

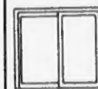
Fenêtres
- coulissantes
- à battants et à bascules
- en vinyle (PVC)

Portes
- d'acier isolées
- de patio
- contre-porte en bois ou en aluminium

PVC, en bois ou en aluminium
- Doubles
- Triples
- LOW-E

Pour un service efficace, demandez
Claude Fiola
co-propriétaire et gérant
ESTIMÉ GRATUIT
987-8782
FAX 334-4984
1948, rue Main

Membre de:
Better Business Bureau



Abonnez-vous à

La LIBERTÉ

Écrivez votre chèque ou mandat de poste au nom de La Liberté.
Adressez votre enveloppe à:
La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface, (Manitoba)
R2H 3B4

Visa & MasterCard acceptées

Options offertes

	Au Manitoba
1 an	28, 50 $ ❒
2 ans	51,30 $ ❒
	Ailleurs au Canada
1 an	32,10 $ ❒
2 ans	58,85 $ ❒

Nom: ____________________

Adresse: ____________________